Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 8 (1960)

Heft: 1-4

Artikel: Les matériaux néolitiques et protohistoriques de la station de Génissiat

(Ain, France)

Autor: Sauter, Marc-R. / Gallay, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727658

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES MATÉRIAUX NÉOLITHIQUES ET PROTOHISTORIQUES DE LA STATION DE GÉNISSIAT (AIN, FRANCE)

par Marc-R. Sauter et Alain Gallay (Institut d'anthropologie de l'Université de Genève)

Introduction

A grotte de Génissiat dont il est question ici a fait en 1929 l'objet de fouilles par un groupe d'éclaireurs et de collégiens sous la direction d'Olivier Reverdin, dont faisait partie l'un de nous (M.-R. S.). Ces fouilles, pratiquées avec moins de méthode que de bonne volonté, ont permis de faire quelques observations stratigraphiques ¹ et de recueillir un matériel surtout céramique assez abondant, dont la plus grande partie a été donnée au Musée d'art et d'histoire de Genève, tandis que quelques objets restaient en possession de certains fouilleurs.

En 1932, Olivier Reverdin publiait une description des résultats acquis ². Il signalait la présence, dans le remplissage peu important de la grotte, de deux couches archéologiques, le niveau I contenant, outre des éléments modernes, des tessons romains et gaulois, tandis que le niveau III livrait un matériel néolithique. Il énumérait les objets en silex, en os, en bois de cerf et en ambre, mais se contentait, en ce qui concerne la céramique, d'indications très générales; de plus, la figure 10, p. 40, de son article le montre bien, il ne distinguait pas bien la céramique néolithique de celle de l'âge du Fer.

Aujoutons que plusieurs années plus tard, M. G. Amoudruz, de Genève, a ramassé, lors d'une visite à la grotte, divers objets (voir Addenda, p. 107 et fig. 37-38).

¹ M. A. Jayet, chargé de cours à l'Université de Genève, qui, il y a quelques années, a fait un petit sondage dans la grotte, nous a confirmé oralement l'exactitude de la stratigraphie relevée par O. Reverdin. — Il se pourrait qu'en 1912 Raoul Montandon, de Genève, ait effectué un petit sondage sous l'abri. Des photographies (conservées à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève) le montrent au travail; une brève légende dit « Abri sous-roche (Génissiat A) novembre 1912-R.M.», ce qui ne permet pas d'être assuré qu'il s'agit de la même grotte; nous avouons ne pas pouvoir reconnaître celle-ci sur ces documents. De toute façon rien ne subsiste d'éventuels résultats.

² O. REVERDIN: 1932. Voir la bibliographie finale.

Quelque insuffisante qu'ait été le méthode suivie lors des fouilles, il faut reconnaître que celles-ci ont sauvé de la disparition une documentation de grande valeur. En effet depuis quelques années la grotte se trouve sous plusieurs mètres d'eau, noyée, comme toutes les gorges du Rhône en aval et en amont de Bellegarde, par le lac du barrage de Génissiat.

Dans le cadre de recherches sur le Néolithique rhodanien et alpin nous avons été amenés à reprendre le matériel de Génissiat déposé au Musée de Genève. Il nous a paru qu'il valait la peine d'être étudié en détail, surtout la céramique. Nous avons pu, grâce à M. Raymond Reverdin, à Genève, récupérer plusieurs tessons qu'il conservait chez lui; nous avions déposé à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève d'autres tessons. En regroupant cet ensemble nous avons constaté qu'il était plus complexe qu'on ne l'avait cru et qu'il apportait des éléments nouveaux à notre connaissance de la préhistoire et de la protohistoire de notre région. Pour la détermination de plusieurs tessons d'identification difficile nous avons pu bénéficier de la vaste expérience de M^{me} E. Ettlinger (Zurich), pour qui la céramique romaine et gauloise n'a plus de secret, du professeur Emil Vogt, sous-directeur du Musée national suisse à Zurich et de son assistant M. René Wyss, ainsi que du professeur J.-J. Hatt (Strasbourg). Nous les remercions de leur aide.

Il ne saurait s'agir de reprendre ce que l'article de O. Reverdin a décrit en détail. Notre but est surtout de compléter les indications qui s'y trouvent, et plus particulièrement ce qui touche à la céramique. Nous publions cependant certaines des illustrations de cette étude, de façon à ce que ceux qui n'y ont pas accès aient sous les yeux une vue d'ensemble du matériel. Nous tenons du reste à fournir une documentation illustrée abondante et précise.

La station. — La grotte de Génissiat s'ouvrait dans la paroi des gorges du Rhône, à quelque 5 km, au sud de Bellegarde et à quelque 9 km, au nord de Seyssel ³, sur le territoire de la commune d'Injoux-Génissiat (arr. Nantua, canton de Bellegarde, Ain). Nous estimons sa situation à l'intersection des coordonnées Lambert 868.550/123.800 ⁴, et son altitude à environ 350 m (soit à une trentaine de mau-dessus du Rhône avant l'ennoyage du lac).

Nom de la grotte. — D'après O. Reverdin (p. 34) cette grotte ne porterait aucun nom particulier; on lui aurait pourtant dit « qu'elle aurait servi d'écurie à Mandrin », ce que l'accès de l'abri par une vire exclut. Par contre M. Georges Amoudruz nous affirme qu'elle est connue sous le nom de « la Bressane », du nom de la coiffure du costume régional féminin ainsi désignée, dont la forme aurait été évoquée par un rocher de la falaise de la rive gauche du Rhône, en face de la station.

³ Ajoutons: à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de Genève (à quelque 45 km en descendant le cours du Rhône).
⁴ Carte de France au 1:50.000^e (type 1922), feuille XXXIII-30.

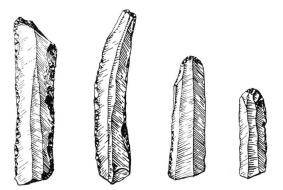


Fig. 1. — Lames en silex blond. Ech.: 2:3.

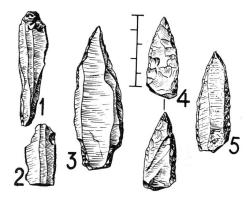


Fig. 2. — Lames (1-2) et pointes (3-5) en silex. Ech.: 2:3.

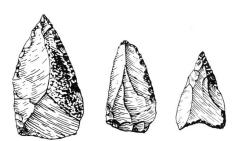


Fig. 3. — Pointes de flèches en silex blond. Ech.: 2:3.



Fig. 4. — Pointe en silex blond. Ech.: 2:3.

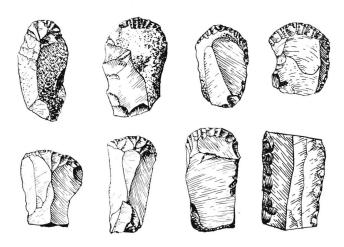


Fig. 5. — Grattoirs et lame en silex. Ech.: 2:3.

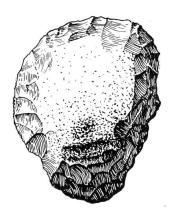


Fig. 6. — Grattoir en calcaire. Ech.: 2:3.

La statigraphie comportait un fond d'argile (V) épais de 0,50 m, au minimum; une couche tuffeuse blanchâtre à cailloutis calcaire (IV), stérile et épaisse de 0,70 à 1,10 m; une couche de terre végétale à cailloutis calcaire, dont la puissance variait de 0,50 à 1 m. environ et qui a été subdivisée en trois niveaux:

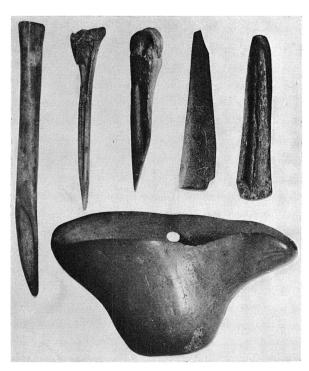


Fig. 7. — Outillage en os et en bois de cerf. Ech. env. 1:2.

III (0,30-0,60 m) riche en foyers et en accumulation de blé carbonisé, il contenait « une sorte de pavement, formé de 27 galets juxtaposés, ne portant aucune trace de feu » ⁵. Ce niveau était feuilleté et une couche stérile s'y imbriquait. Il était daté du Néolithique.

II (0,10-0,30), couche stérile.

I (0,05-0,20), couche archéologique de surface, avec poterie de La Tène et objets plus récents.

Nous verrons que la simplicité de cette succession ne s'accorde pas avec la multiplicité des époques représentées par le matériel céramique. Il est impossible de décider si les vestiges intermédiaires entre le premier Néolithique représenté et l'époque de La Tène proviennent de la partie supérieure de la couche III (au-dessus de la couche stérile?), de la couche II, ou du bas du niveau I; la présence

de grands tessons attribuables au Bronze moyen, qu'il eût été facile de repérer dans la couche stérile II, nous fait limiter l'alternative aux niveaux I et III. Pratiquement du reste nous renonçons à nous occuper des couches énumérées, puisque aussi bien il nous faudra appliquer surtout la méthode typologique; nous le faisons en pleine conscience de ses inconvénients, mais persuadés de la nécessité d'appliquer à cette station les connaissances acquises dans d'autres régions, pour tenter d'y voir clair.

⁵ O. REVERDIN, 1932, p. 35.

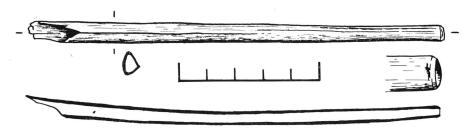


Fig. 8. — Manche (?) en radius d'oiseau. Ech.: 2:3.

Etude du matériel

Première partie

LE NÉOLITHIQUE

O. Reverdin précise que le niveau III a livré un outillage néolithique peu abondant, mais très intéressant à cause de la grande variété des types recueillis. Nous rappelons, en ajoutant quelques compléments, ce qu'il dit du matériel non céramique.

A. FAUNE ET FLORE

 $I.\ Faune.$ — Peu riche, elle a permis à L. Reverdin d'identifier les espèces suivantes:

$\mathbf{a})$	Espèces domestiques (79,4% des individus)					
,	Bœuf (Bos taurus brachyceros Rütimeyer)	13	individus	dont	5	jeunes
	Ovicapridés	9))))	2))
	Porc (Sus palustris Rütimeyer)	6))))	4))
	Chien (Canis familiaris palustris Rütimeyer	r) 1	individu.			
b)	Espèces sauvages	-				

$Esp\`{e}ces\ sauvages$		
Cerf (Cervus elaphus L.)	2 i	ndividus
Chevreuil (Capreolus capreolus L.)	2))
Sanglier (Sus scrofa L.)	2))
Loup (Canis lupus L.)	1 i	ndividu
Lièvre (Lepus europaeus L.)	1))
Oiseau indéterminé ⁶	1))

Notons la présence du lièvre, rare dans les stations néolithiques des lacs suisses.

⁶ Il s'agit du radius d'un grand oiseau, travaillé (v. *infra*, p. 74 et fig. 8) qu'une recherche plus attentive a permis d'attribuer soit, avec grande vraisemblance, à la grue, soit, moins probablement, à l'aigle royal. Nous remercions M. F. Vuilleumier, collaborateur au Musée d'histoire naturelle de Genève, qui a aidé l'un de nous (A.G.) dans cette détermination.

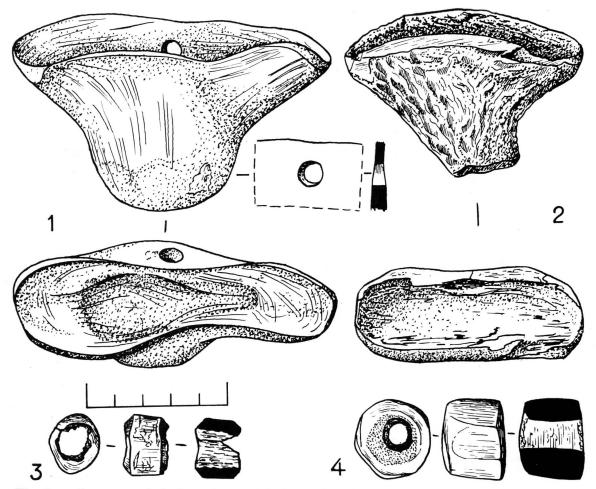


Fig. 9. — Lampes en bois de cerf, terminée (1) et ébauchée (2). — Perles en bois de cerf (3-4). Ech.: 2:3.

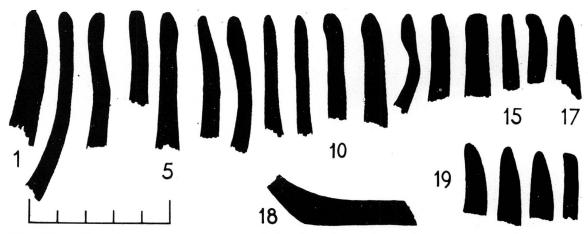


Fig. 10. — Céramique. Profils de tessons de bords (1-17, 19-22) et de fond plat (18). Ech.: 2:3,

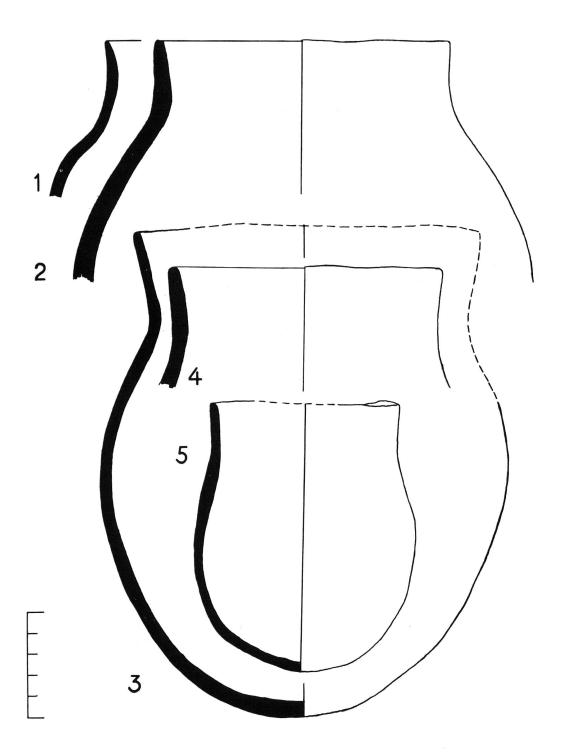


Fig. 11. — « Fiasques » (1-2) et jarres (3-5). Ech.: 1 : 2.



Fig. 12. — Jarre (= fig. 11, 3). Ech. env. 1:3.

II. Flore. — Les seuls éléments végétaux recueillis consistent en amas de grains de céréales carbonisés. Nous avons soumis ceuxci, ainsi qu'un échantillon de terre noire riche en grains, à M^{me} M. Villaret-von Rochow (Lausanne), qui a bien voulu procéder à leur détermination 7. Elle y a reconnu du blé, essentiellement l'amidonnier (Triticum dicoccum [Schrank] Schübeler), accompagné de quelques grains d'engrain (Tr. monococcum L.). De plus elle a pu identifier deux bases d'épillet appartenant à l'épeautre (Tr. spelta L.). Cette constatation présente un particulier intérêt, car ce n'est que récemment qu'on a mis en évidence la présence — toujours rare — de ce blé dans des niveaux néolithiques.

La présence de fusaïoles autorise, par analogie avec ce que montrent les stations lacustres, à déduire l'utilisation du lin à côté de la laine.

B. MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

I. Matériel non céramique

1. Pierre

a) Silex. Il est bien représenté, qu'il s'agisse de matière locale ou importée. Les excellents dessins que M^{11e} A. Fehr avait faits pour la publication de 1932, et que nous reproduisons ici (fig. 1, 3, 4 et 5) et y ajoutant quelques pièces (fig. 2), donnent une idée de la typologie peu variée de l'outillage lithique. On y remarquera la petitesse des objets, la simplicité des pointes de flèches, à base plus ou moins rectiligne (fig. 3) et l'absence de tête de flèche à tranchant transversal.

Accordons une attention particulière à la pointe de flèche de la figure 4 (silex blond d'importation) qui ressemble à des formes du « faciès salinois » du Chasséen (région de Salins, Jura, Chalain, etc.) ⁸; cependant à part les grattoirs on ne retrouve pas à Génissiat les autres formes lithiques caractéristiques du Chasséen jurassien. Mais il

 ⁷ Lettre du 20 mai 1960 et communication verbale du 21 juin 1960. Nous remercions M^{me} Villaret de son obligeance. Les restes identifiés sont conservés au Musée botanique à Lausanne.
 ⁸ BAILLOUD et MIEG DE BOOFZHEIM, 1955, pp. 103-104. BAILLOUD, 1956, p. 98.

n'en reste pas moins que l'ensemble de notre outillage s'accorde bien avec la céramique.

- b) Calcaire. Il n'a servi à fabriquer qu'un gros grattoir circulaire (fig. 6).
- c) Pierre dure. On s'en est servi pour fabriquer des haches dont quelques-unes sont simplement ébauchées et une erminette (on observe ça et là des traces de

sciage); des percuteurs en galets de roche verte ou de granit; un petit polissoir à os sur galet, avec rainure longitudinale; des molettes subsphériques; des meules⁹.

O. Reverdin signale aussi que « deux curieuses pièces, l'une en grès rouge violacé, l'autre en une roche compacte rouge sombre ont plusieurs faces polies aboutissant à une sorte de biseau se terminant par une pointe très marquée et qui semble intentionnelle » (p. 37). On pourrait y voir des lissoirs; ils ont des répondants plus ou moins semblables dans des stations néolithiques, par exemple aux Arene Candide (Finale Ligure, Ligurie)¹⁰ dans les niveaux qualifiés de Néolithique moyen et supérieur. En France nous trouvons entre autres des objets d'une forme proche dans le Massif central; on les



Fig. 13. — Petite jarre (= fig. 11, 5). Ech. env. 1:3.

a qualifiés de tranchets-lissoirs ¹¹; il est vrai que leur âge néolithique ne paraît pas certifié. Il ne nous paraît pas exclu qu'on puisse attribuer nos deux pierres à la couche de La Tène; ils auraient pu servir aussi d'aiguisoirs.

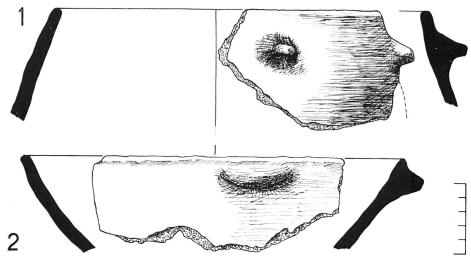


Fig. 14. — Grand jarre (1) et grande jatte (2). Ech.: 1:3.

 10 Bernabo Bréa, 1946, pl. XIV, 2B (niveau 12); XV, 5B (niv. 17) 1956, pl. XLI, 1b (niv. 13-14).

¹¹ AYMAR et CHARVILHAT, 1918, p. 119, fig. 1, 3 (Corent) et 5 (Gergovie).

⁹ O. Reverdin, 1932, p. 37. Plusieurs des pièces de son énumération n'ont pas été retrouvées au Musée d'art et d'histoire de Genève.

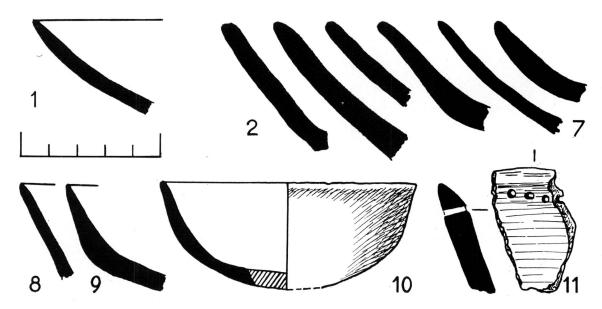


Fig. 15. — Jattes et plats (1-7, 11), et coupes (8-10). Ech.: 2:3.

Nous pensons que l'attribution au second âge du Fer est légitime pour la « perle en pierre noire » que décrit et figure O. Reverdin ¹². Nous n'avons malheureusement pas pu la retrouver au Musée d'art et d'histoire de Genève; nous nous demandons si elle n'aurait pas été en lignite ou en jayet. Certes on peut invoquer la perle en lignite de la « station extérieure » de Locras (Lüscherz, Berne) qu'a publiée V. Gross; mais d'une part il ne paraît pas exclu que cette dernière puisse provenir du niveau de l'âge du Bronze, et d'autre part les figures que Gross en donne semblent ne pas offrir beaucoup d'analogie avec l'objet de Génissiat ¹³.

Enfin il nous faut dire, au sujet d'un objet, cylindrique que O. Reverdin décrit comme étant « l'axe central d'une perforation pratiquée avec un os creux et du sable » (p. 38), que, en l'absence d'une analyse pétrographique exigeant le prélèvement d'une coupe mince, on ne peut décider s'il s'agit d'un grès argileux ou d'un objet en terre cuite. On peut garder à titre hypothétique l'interprétation de O. Reverdin; l'absence dans la station de toute hache perforée, ainsi que d'objets en grès argileux, n'a rien d'étonnant. La forme n'est en réalité pas vraiment cylindrique, mais la paroi est légèrement bombée.

¹² O. Reverdin, 1932, p. 40, fig. 9, 6.
¹³ V. Gross, 1879, pp. 31 et 57, pl. V, 18 (dessin); 1883, p. 111 et pl. VI, 12 (photogr.), sans indication de provenance. Nous ne sommes pas certains qu'il s'agisse du même objet. — Von Gonzenbach, 1949, p. 63. — Ischer, 1928, pp. 200-202, n'exclut pas que des mélanges se soient produits lors de la découverte de cette station en 1878, et dont les « fouilles » ne furent pas suivies par Gross.

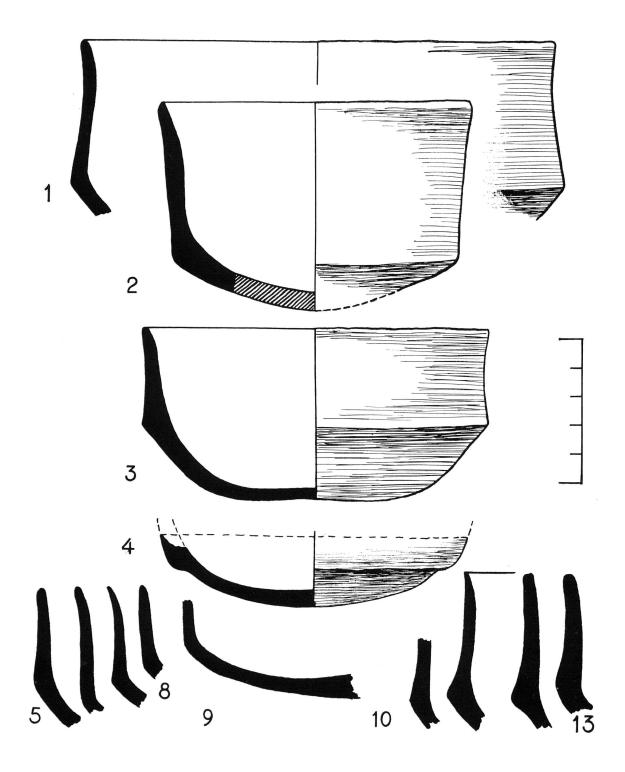


Fig. 16. — Bols carénés. Ech.: 2:3.

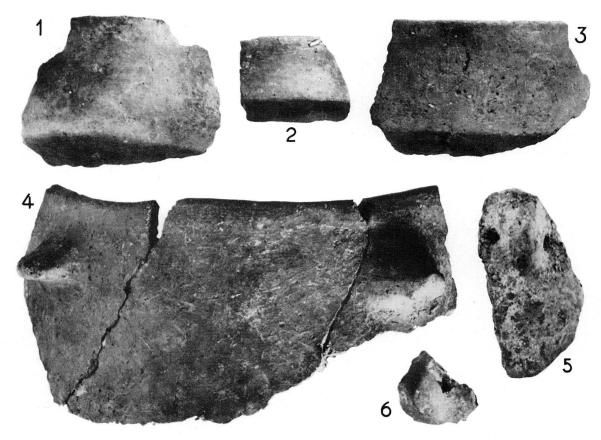


Fig. 17. — Tessons de bols carénés (1-3), de grande jarre (4 = fig. 14, 1) et de mamelons perforés horizontalement (5-6). Ech.: 1:2.

2. Os et corne

L'outillage en os peut s'inclure entièrement dans ce niveau: pointes, poinçons (fig. 7), dents de peigne à carder, « poignard » très court en cubitus de Bos, lissoirs, « ciseau ». Nous hésitons toutefois à faire de même avec un radius de grand oiseau ¹⁴, brisé à une extrémité, long encore de 14,8 cm, et dont l'extrémité intacte a subi une fracture et un polissage qui a arrondi le bord de l'ouverture de la cavité médullaire (fig. 8); il se peut que cet os ait servi de manche à un outil fin, encore qu'on ne voie pas trace de forçage ni de ligature. Est-ce un instrument néolithique? Il n'est pas d'un type courant, et nous devons nous contenter de le mentionner.

La corne a servi à fabriquer plusieurs objets, qu'il s'agisse de celle du cerf, la plus employée, ou du chevreuil, dont un tronçon de merrain scié garde intact l'aspect tourmenté de la surface. Les pièces les plus intéressantes sont deux petits récipients pris dans la base de la ramure du cerf, et que nous avons proposé de con-

¹⁴ V. p. 67, n. 6.

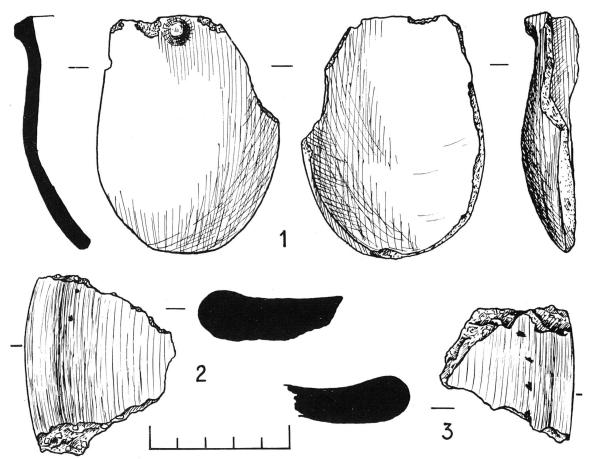


Fig. 18. — Cuiller faite d'un fragment de petite jarre (1). — Deux fragments de couvercle (ou plat à cuire) (2-3). Ech.: 2:3.

sidérer comme de petites lampes à mèche ¹⁵. L'une n'est qu'ébauchée (fig. 9, 2), tandis que l'autre est parfaitement finie et polie (fig. 7 et 9, 1). Elles appartiennent sans conteste à la civilisation dont témoigne la céramique. Il en va de même de deux gros éléments de collier, cylindriques, en andouiller (fig. 9, 3-4) ¹⁶. Amoundruz a recueilli une gaine de hache de type simple ^{16a}; il y a en outre une sorte de gaine en merrain de bois de cerf sectionné, long de 11 cm, mais d'une part il n'est pas emmanchable et d'autre part il devait être destiné à tenir tout au plus un tranchet ou un gros silex.

¹⁶ V. p. ex. von Gonzenbach, 1949, pl. 11, 28-30. — Vouga, 1934, pl. VII, 5. — Arnal et Burnez, 1956-1957, fig. 7, 7.

^{16a} V. p. 107.

¹⁵ Sauter, 1943. Il faut ajouter à la liste de celles qui ont livré de tels objets: la station d'Egolzwil II (Lucerne) (Heimatmuseum Schötz); celle de Seematte (Hitzkirch, lac de Baldegg, Lucerne), Bosch, 1939, p. 11 et fig. 7, 17-18; là il en a été recueilli 10, dont 2 ne sont qu'à l'état d'ébauche (fig. 7, 10); von Gonzenbach, 1949, pl. 11, 31; la station de Cortaillod (Neuchâtel), von Gonzenbach, 1949, p. 53 (Musée de Boudry); l'exploitation de jaspe (civilisation de Michelsberg) du Kachelfluh à Kleinkems (Bade), au bord du Rhin, Lais, 1948, fig. 43, p. 69. Compléments sur le Mont-Vaudois (Haute-Saône): Мішлотте, 1956.

3. Ambre

O. Reverdin a figuré deux petites perles sphériques perforées en ambre (pp. 39-40 et sa fig. 9, 4-5). L'une d'elles a disparu. Il n'est certes pas exclu que ces objets soient d'âge néolithique; on connaît des exemples de ce genre, qui, en France, datent plutôt du Chalcolithique 17. On en trouve surtout plus tard, à l'âge du Bronze 18 et à l'âge du Fer 19. Nous croyons donc devoir réserver notre opinion sur l'âge des perles en ambre de Génissiat.

II. CÉRAMIQUE

Si les objets décrits jusqu'ici (à part les lampes en bois de cerf et, moins nettement, les gros grains de collier en cette même matière) ne présentent pas les caractères assez spécifiques qui permettraient de les attribuer à tel groupe culturel du Néolithique, il n'en est pas de même de la poterie.

Nous distinguons, pour l'étude de la céramique néolithique:

- 1. Un groupe principal très bien représenté et qui s'apparente au complexe Chassey, Cortaillod-Lagozza.
- 2. Un petit groupe hétéroclite, dont la détermination culturelle et chronologique ne va pas sans difficulté.

1. Céramique de Chassy-Cortaillod-Lagozza (fig. 10-25 et 37)

1. Matière. — La pâte dont est faite la poterie est en général une argile grise, moins souvent beige, plus rarement gris rougeâtre. Le dégraissant est moyen à

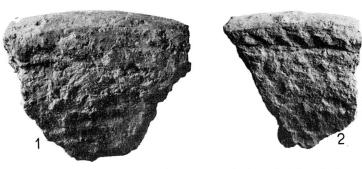


Fig. 19. — Fragments d'un couvercle (ou plat à cuire). Ech.: 2:3.

grossier, mais on trouve des vases à dégraissant fin. Il est presque toujours siliceux; la pâte de deux tessons gris et gris brun (fig. 10, 12, 16) contient cependant une certaine proportion de grains calcaires, tandis qu'un autre, beige clair (fig. 10, 9) contient un dégraissant qui

¹⁷ Bailloud et Mieg de Boofzheim, 1955, pp. 183 et 212 (Annecy).

CLARK, 1955, pp. 386-392. — Pour l'Irlande, MacWhite, 1944.
 DÉCHELETTE, IV, 1927, pp. 834-836. — VIOLLIER et REUTTER, 1916.

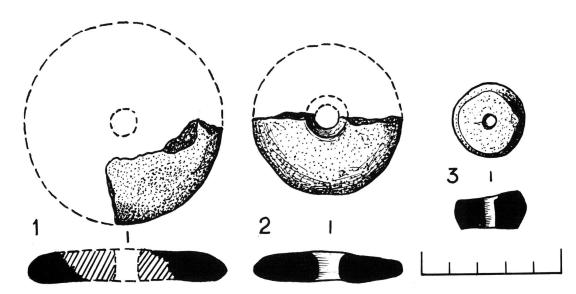


Fig. 20. — Fusaïoles en terre cuite (1-2). — Fusaïole ou «perle» en terre cuite (3). Ech.: 2:3.

semble fait de grains de calcite. Un certain nombre de pièces contiennent en outre de fins éléments de mica doré.

La surface est de couleur grise, beige ou brun rouge, parfois brun foncé, en général bien lustrée; il arrive que la surface intérieure soit plus foncée que l'extérieure, et que les variations de couleur témoignent des irrégularités de la cuisson.

2. Formes. — Tous les récipients et tessons où la constatation est possible offrent un fond rond. Seuls deux tessons qui pourraient être néolithiques présentent des fonds plats. Ce que nous verrons de la présence d'une céramique néolithique tardive pourrait nous inciter à écarter ces deux tessons du groupe ici considéré; il nous fallait cependant les signaler. L'un a un profil de bord de fond arrondi (fig. 10, 18), sur l'autre le passage de la panse au fond est plus brusque.

Le bord a toujours une section simple, arrondie ou en tout cas mousse (fig. 10, 1-17, 19-22; 11; 14-16; 22 et 24).

Les types suivants sont représentés:

a) Jarres. Ce sont des vases plus ou moins globuleux, en général plus hauts que larges, et dont le col peut être évasé (fig. 11, 3-5) ou rentrant (fig. 14, 1 et 4). Elles sont de grandeur variable. Les deux jarres reconstituées (et exposées au Musée d'art et d'histoire de Genève (fig. 11, 3 et 5; 12 et 13) ont les dimensions suivantes: hauteur, 23,2 et 12,7 cm; diamètre maximum à la panse, 19,5 et 10,5 cm; diamètre extérieur du col, 16,6 et 9 cm; mais ce ne sont pas des extrêmes: on peut reconstituer un col rentrant de jarre (fig. 14, 1; 17,4) dont le diamètre est d'environ 23 cm, tandis que la petite jarre-gobelet dont un grand tesson a été retouché pour en faire une

cuiller (fig. 18, 1) dont nous reparlerons, ne devait pas dépasser 9,5 cm de hauteur et 8,5 cm de diamètre à l'ouverture.

- b) Fiasques. On ne trouve pas ici les vraies formes à col quasi cylindrique se détachant d'une panse globuleuse. Deux vases à col subcylindrique court mais sans vraie épaule (fig. 11, 1-2) peuvent être considérés comme une forme de transition.
- c) Coupes à profil simple. Plusieurs tessons (fig. 15, 8-9) peuvent avoir appartenu à de petites coupes aux flancs évasés et au profil simple, arrondi, du type de celui qu'on a pu reconstituer (fig. 15, 10). Ils ne se laissent pas aisément distinguer des fragments de jattes et de plats à flancs plus évasés (v. infra, d).
- d) Jattes et plats. La plus grande pièce de ce type est représentée par un grand tesson épais à gros dégraissant et au mamelon allongé horizontalement, et qui permet de reconstituer une jatte d'un diamètre d'environ 27 cm (fig. 14, 2). D'autres sont plus petites et leurs parois sont plus fines (fig. 15, 2-7, 11) avec des degrés divers d'évasement. L'un des tessons, rouge brique sur toute son épaisseur, est décoré d'une ligne de perforations qui traversent le bord immédiatement sous la lèvre (fig. 15, 11), (v. infra, 3, p. 84).
- e) Bols carénés. Un exemplaire presque complet (fig. 16, 3), deux grands tessons (fig. 16, 1-2; 17, 1, 3), d'autres plus petits (fig. 16, 5-13; 17, 2) montrent le degré de variation de cette forme. Les proportions des hauteurs relatives du fond rond et des flancs plus ou moins verticaux et incurvés offrent des différences sensibles. La carène est plus ou moins nette, mousse (fig. 16, 9), en bourrelet (fig. 16, 4) ou anguleuse (fig. 16, 1, 3, 7-8, 10-11). Nous classons un grand et lourd tesson à mamelon (fig. 22, 2) dans cette catégorie, sous réserve; la cassure se serait faite exactement à la carène; ce serait la plus grande pièce de ce type ²⁰.
- f) Couvercle ou plat à cuire. Deux tessons (fig. 18, 2-3 et 19) d'une céramique épaisse, mais non pas grossière (le dégraissant est fin), de couleur beige clair, représentent le bord en bourrelet d'une grande plaque, dont on peut estimer le diamètre à environ 22 cm. Leur surface supérieure, légèrement concave, est lisse et lustrée ²¹, tandis que la face inférieure, matte, porte l'empreinte d'une vannerie (fig. 19).

Celle-ci, qui semble avoir eu une forme circulaire, a dû avoir un diamètre légèrement inférieur à celui de la plaque; cette empreinte ne serait donc pas due au hasard d'une natte imprimant ses dessins sur un disque d'argile crue qu'on y aurait posée, comme c'est le cas par exemple à la station du Weier (Thayngen, Schaffhouse) ²².

²⁰ Il pèse 150 g, ce qui signifie que le vase entier devait peser quelque 3 kg.
²¹ Un troisième fragment de bord de couvercle trouvé dans la collection G. Amoudruz, Genève (v. Addenda, p. 105 et fig. 37, 4), orné d'une rangée de trous aveugles, a attiré notre attention sur le décor analogue quoique beaucoup moins net des deux tessons décrits ici (fig. 18, 2-3).
²² Sulzberger, 1924, pl. XIV. 8. — Vogt, 1937, fig. 1, p. 6; 1948, fig. p. 511. — Baer, 1959, pp. 111-114 et pl. 7, 1-3.

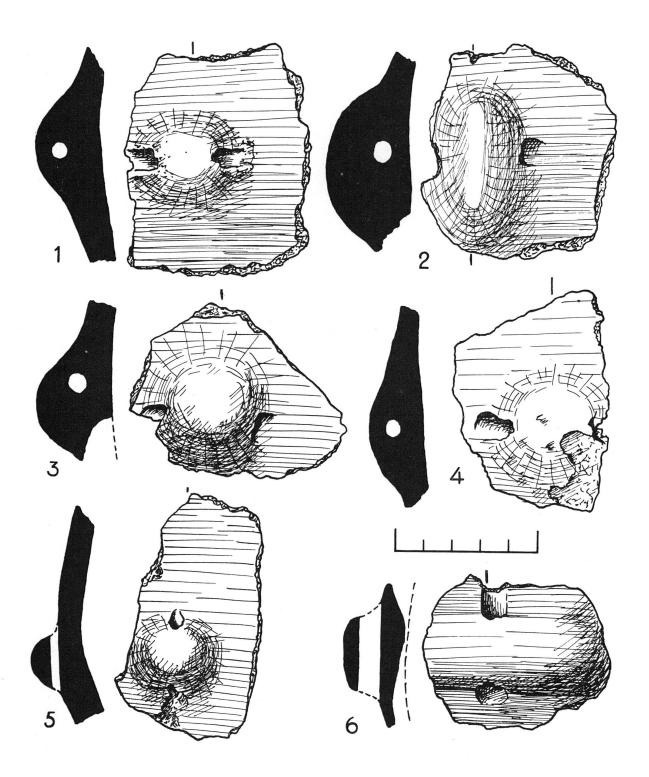


Fig. 21. — Gros mamelons de panse à perforation horizontale et verticale. Ech.: 2:3.

La présence de cet objet dans l'ensemble archéologique représenté ici peut surprendre à première vue. En effet le plat à cuire, interprété actuellement comme couvercle de grand vase, est réputé avoir une distribution plutôt septentrionale, et se rattache classiquement surtout à la civilisation de Michelsberg ²³. Nougier et Bailloud ²⁴ en ont rappelé la présence dans le Nord de la France (Fort-Harrouard, Catenoy, Campigny, etc.), ainsi qu'en un site plus proche de Génissiat: le Mont-Vaudois (Héricourt, Haute-Saône). Le premier de ces deux auteurs, refusant d'englober cette station dans la zone d'extension de la civilisation de Michelsberg, la rattache à l'« ère campignienne »; il nous paraît plus simple d'y voir une station chasséenne où l'outillage lithique témoignerait d'influences du Campignien et du Michelsberg. C'est aussi l'opinion d'Arnal et Burnez ²⁵, qui signalent en outre la présence de quelques fragments de plaques dans le Languedoc et en Provence 26. Les deux tessons de Génissiat constituent donc un jalon intéressant.

- g) Cuiller. Reverdin a publié avec la céramique (p. 40, fig. 10, en bas, centre) le dessin d'une cuiller à manche court; il n'en parle pas dans le texte, et nous n'en avons rien retrouvé. Par contre il y a une cuiller faite avec le grand tesson d'une petite jarre-gobelet (v. p. 78, a; fig. 18, 1) portant un petit mamelon sous le bord primitif. Longueur maximum, 6,6 cm. L'intention d'obtenir un nouvel objet est attestée par l'usure à laquelle a été soumis le pourtour du tesson: les irrégularités de la cassure ont été éliminées par usure; il en est résulté une cuiller large et peu profonde, dont le mamelon facilitait la préhension ²⁷.
- h) Fusaïoles. Deux fragments (fig. 20, 1-2) permettent de reconstituer une fusaïole d'un diamètre d'environ 7 cm (épaisseur 1 cm) et une autre de 5,5 cm (épaisseur 1,1 cm); les deux ont une section ovalaire aplatie. Elles s'apparentent étroitement aux formes trouvées en France, par exemple au Camp de Chassey (Chassey, arr. Châlon-sur-Saône, Seine-et-Loire) ²⁸, à la grotte du Pertus (Méailles, arr. Castellane, Basses-Alpes) ²⁹ et à celle de La Madeleine (Villeneuve-les-Maguelonne, arr. Montpellier, Hérault) 30; en Suisse à Saint-Léonard (Valais) 31, en Italie à la Lagozza (Lombardie) 32 ainsi

Déchelette, I, 1914, p. 581, fig. 224.
 Barral, 1959, p. 223, fig. 11, 7.

³¹ SAUTER, 1957, p. 145, fig. 5; 1958, p. 78, fig. 10. — ASSP, 47, 1958/59, p. 150, fig. 8.— SAUTER, 1960, p. 269, fig. 23

³² CORNAGGIA MEDICI, 1954-1955, passim et pl. 2.

²³ Buttler, 1938, p. 8; p. 83 fig. 31, 13 et pl. 18, 3 («Backteller»). — Baer, 1958, p. 9; 1959, p. 111 (« Deckel »).

24 NOUGIER, 1953 (v. carte fig. 1, p. 448). — BAILLOUD et MIEG DE BOOFZHEIM, 1955, p. 128.

ARNAL et BURNEZ, 1956-1957, pp. 22-24.
 ARNAL et BURNEZ, 1956-1957, p. 68. Voir aussi, pour la Lozère, Morel, 1959, p. 625.
 L'absence de toute description détaillée empêche de savoir si les cuillers de la couche néolithique inférieure de Fort-Harrouard (Eure-et-Loir), figurées par J. Philippe, 1937, p. 262. fig. 61,1 et 5, sont analogues à celle que nous décrivons.

³⁰ Observations au Musée d'anthropologie préhistorique à Monaco, grâce à l'obligeance de M. L. Barral, conservateur.

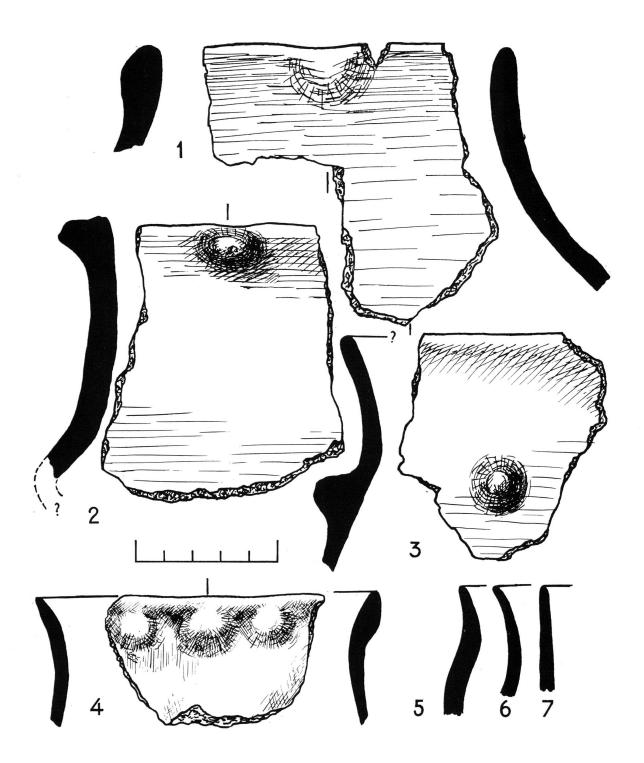


Fig. 22. — Tessons à mamelons (1-4). — Profils de bords divers (5-7). Ech.: 2:3.

qu'aux Arene Candide (Finale Ligure, Ligurie) 33 et dans d'autres grottes de la Ligurie.

3. Mode de préhension et décor. — Nous réunissons ces deux éléments, qu'il n'est souvent pas possible de distinguer.

C'est le mamelon qui est le système de préhension le plus employé. Lorsqu'il est sur la panse il est souvent très volumineux, et toujours perforé (fig. 17, 5-6; 21; 25, 1); il en est d'un peu allongés, verticalement (fig. 20, 2) ou horizontalement (fig. 21, 6) à perforation transversale. Quant aux mamelons plus ou moins proches du bord, leurs dimensions, leur aspect, leur position et leur nombre varient; nous renoncons à les décrire sytématiquement, préférant les figurer (fig. 14, 1; 17, 4; 22, 1-4; 23, 1-5). Signalons pourtant à part quelques cas spéciaux: le mamelon (ou oreille) qui s'étire sur le bord d'un grand plat (fig. 14, 2); la combinaison d'un grand mamelon et d'une anse, le premier n'ayant donc qu'une fonction décorative (fig. 24, 3; 25, 4); enfin un petit tesson portant deux mamelons jumelés, perforés verticalement (fig. 23, 6; 25, 2); dans ce dernier cas il ne s'agit pas d'une vraie «flûte de Pan» à éléments tubulaires, mais bien de mamelons à relief adouci 34.

Le cordon horizontal en relief avec perforation verticale multiple (ici on n'en voit qu'une partie) n'est représenté que sur un seul tesson à surface gris noir (fig. 23, 7; 25, 3); le cordon, de section subtrapézoïdale, évoque des équivalents français et nord-italiens beaucoup plus que la Suisse, à l'exception d'un tesson de La Barmaz I à Collombey-Muraz (Valais) 35 et de plusieurs de Saint-Léonard. 36.

L'anse est rare; nous n'en avons reconnu que trois exemples indubitables: un tesson de jarre avec départ d'une anse disparue (fig. 24, 1) mais qui semble avoir eu une section ronde; un tesson de jarre (?) de couleur brique portant la trace de l'arrachement des deux extrémités d'une anse (fig. 24, 2b) dont nous proposons de reconnaître la forme dans un fragment central d'anse rubanée et irrégulière de même couleur (fig. 24, 2a); enfin le tesson de jarre déjà signalé (fig. 24, 3; 25, 4) où une anse courte à section semi-circulaire est surmontée d'un net mamelon.

La décoration qui n'est pas confiée à des mamelons est pauvre. Elle se réduit en effet, d'une part à trois tessons portant, immédiatement sous le bord, une ou deux rangées de coups d'ongle, convexes à droite (fig. 24, 4-5; 25, 5-6) ou à gauche (fig. 24, 6; 25, 7). On peut rapprocher ce décor rustique de celui qui orne, au même endroit, une petite cruche à anse de la station du Vallon des Vaux (Chavannes-le-Chêne, Vaud) ³⁷. On trouve aussi les coups d'ongle sur une petite fusaïole néolithique

³³ Bernabo Bréa, 1946, pl. L, 23. ³⁴ C'est ce que Bailloud, 1956, p. 104, appelle « anse à ensellement médian », et qu'il signale p. ex. à la grotte de Nermont (Saint-Moré, Yonne), où le Chasséen domine.

35 SAUTER, 1950, p. 29, fig. 2, 2; 1955, p. 137, fig. 5, 3.

36 SAUTER, 1957, p. 146, fig. 6, 16-18; Fouilles, 1958, p. 79, fig. 11, 16-18.

³⁷ Von Gonzenbach, 1949, p. 45, 7 et pl. 4, 15.— Observation personnelle au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

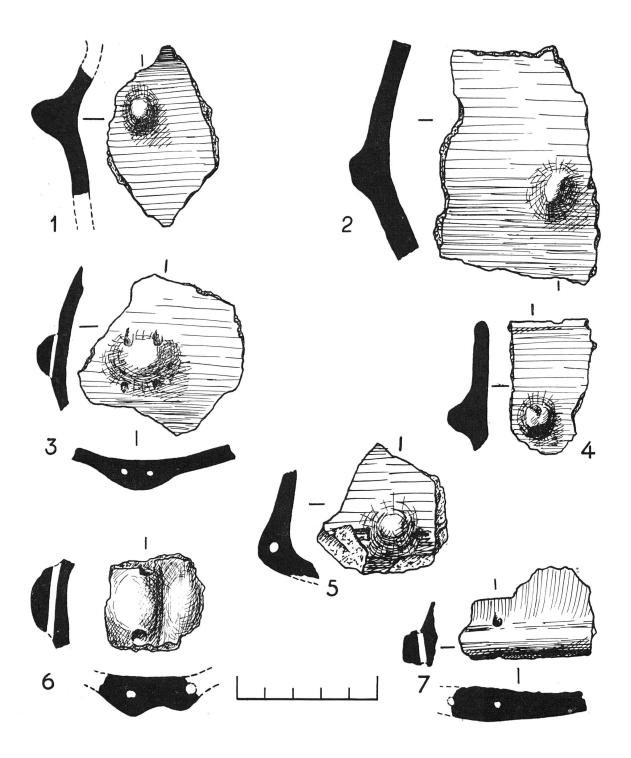


Fig. 23. — Tessons à mamelons (1-6) et à cordon multiperforé (7). Ech.: 2:3.

de La Barmaz I (Collombey-Muraz, Valais) 38. Ce décor n'est pas sans rappeler les impressions au Cardium de la céramique méditerranéenne; en serait-il un lointain reflet dégénéré, une survivance continentale? Sa simplicité doit inciter à ne pas en tirer des déductions trop hardies; mais on peut au moins signaler un décor très semblable dans certains tessons des Arene Candide 39 appartenant à la céramique à impression. On le retrouve sur le lac de Varèse, à l'Isolino et à la station du Bardello, où il dessine un motif vague sur un tesson grossier 40.

Le second type de décoration n'est représenté que sur un petit tesson de bord de plat-rougeâtre, déjà signalé (p. 78; fig. 15, 11; 25, 8): c'est une rangée de trous qui perforent la paroi à quelque 8 mm au-dessous du bord; ils ont un diamètre de 2-3 mm. Ce décor est connu dans la céramique du type que nous décrivons ici. Citons par exemple un vase globuleux du niveau 21 des Arene Candide 41; on trouve des tessons de vases (non de plats) décorés de cette manière en plusieurs stations de l'Italie du Nord, par exemple à l'Isolino (lac de Varèse). M^{me} Laviosa-Zambotti attribuait ces vases à la civilisation de la Polada, ce qui nous paraît discutable 42; elle donne aussi des éléments de comparaison en Europe centrale. Plus près de nous nous indiquerons que les rangées de trous (plus ou moins écartées) sous le bord de plats ou d'autres récipients existent à l'abri du Malpas (Chaumont, Haute-Savoie) 43 et à Saint-Léonard (Valais). 44

Il n'est peut-être pas inutile de relever l'absence de tout décor gravé à cuit, du type chasséen classique (réseaux groupés en triangles et en carrés, etc.), tel qu'on le trouve en tant de lieux, de l'Ombrie 45 au Nord de la France en passant par les Arene Candide et le Camp de Chassey 46. Rappelons à ce propos que ce décor est signalé au Vallon des Vaux (Chavannes-le-Chêne, Vaud) 47, et que nos fouilles dans la station de Saint-Léonard (Valais) ont fourni toute une série de tessons décorés de réseaux gravés à cuit ou à cru 48. Il n'en reste pas moins que ce sont là des cas rarissimes en Suisse, exclusivement limités à des stations « terrestres »; par la rareté et la pauvreté

Laviosa Zambotti, *Civiltà*, 1939, p. 82 et fig. 70, p. 85.

⁴² LAVIOSA ZAMBOTTI, Civiltà, 1939, pp. 138-139 et fig. 106, p. 137. — CASTELFRANCO,

1913, pl. XV, 1-2.

JEANNET et JAYET, 1940, p. 76, fig. 6.

⁴⁴ P. ex. Sauter, 1960, fig. 6, 1.

⁴⁵ P. ex. à Norcia: Calzoni, 1939, p. 47, fig. 5, 2-3.

 $^{^{38}}$ Sauter, 1950, p. 29, fig. 2, 4; 1955, p. 137, fig. 5, 4. 39 Bernabo Bréa, I, 1946, pl. XX, 2 I (niv. 21-22), pl. XXVI, I et T (niv. 28), etc.; II, 1956, pl. XXVI, 5 a-b.

⁴¹ Bernabo Bréa, I, 1946, pl. XIX, 10. Citons un autre exemple italien à Pescale (Emilie); il s'agit d'un plat de type Lagozza dont la bord est perforé d'une rangée de trous placée obliquement. Malavolti, 1942, pl. XXIV, 13.

⁴⁶ Arnal et Burnez, 1956-1957, passim. — Bailloud et Mieg de Boofzheim, 1955. m. — Ріддотт, 1953, р. 421. ⁴⁷ Von Gonzenbach, 1949, pl. 4, 12.

⁴⁸ SAUTER, Saint-Léonard, 1958, fig. 7; Id., Vallesia, 1960, pp. 265, 267-268, fig. 19, 21-22; ID., US, 1960, p. 32, fig. 31.

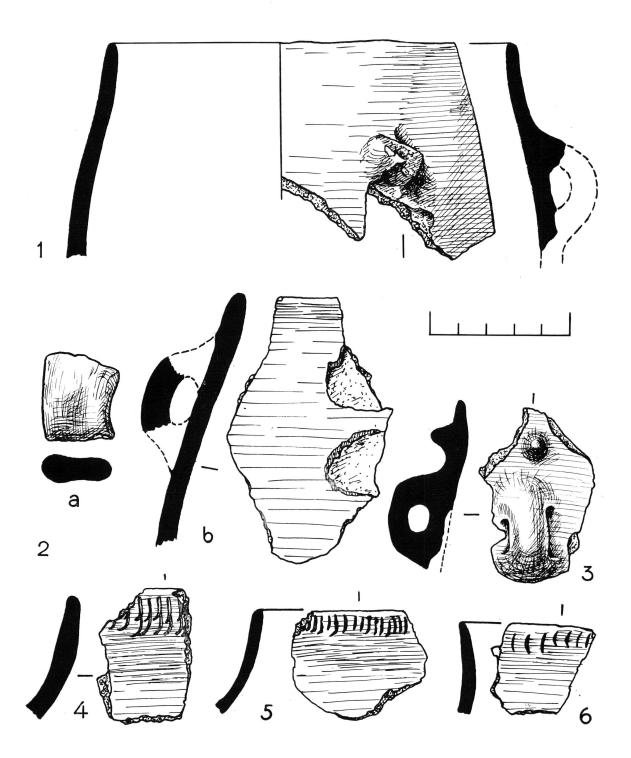


Fig. 24. — Tessons à anse (1-2), anse et mamelon (3). — Décoration à l'ongle (4-6).: Ech.: 2 3.

de son décor gravé la céramique du Cortaillod récent ⁴⁹ peut être invoquée pour une attribution de la céramique; mais d'autre part n'oublions pas qu'on parle, pour la France d'un Chasséen sans décor auquel on accorde une signification culturelle (Chasséen B d'Arnal) ⁵⁰.

4. Conclusions. — Chasséen ou Cortaillod? La question se pose d'une manière générale et, de manière aiguë, à Génissiat. En effet, il faut reconnaître que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de tracer entre les domaines de l'un et l'autre faciès culturels une limite qui ne soit pas la frontière politique francosuisse actuelle ⁵¹! La grande lacune géographique que constitue la zone du Léman, du lac d'Annecy et du Bourget, où les stations palafitiques, immergées, cèlent leurs matériaux, surtout dans leurs niveaux inférieurs, gêne considérablement les recherches.

D'autre part les préhistoriens français (et italiens) n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur une classification des groupes culturels postérieurs à la céramique cardiale, ce qui ne facilite pas l'emploi de leurs travaux 52 .

Enfin le problème est encore compliqué par certains caractères aberrants des stations terrestres de la Suisse occidentale: Vallon des Vaux (Chavannes-le-Chêne, Vaud), La Barmaz I (Collombey-Muraz, Valais) et Saint-Léonard (Valais). Là en effet, et surtout dans le dernier site, les types caractéristiques de la civilisation de Chassey-Cortaillod-Lagozza sont bien représentés, mais ils voisinent avec des formes et des décors étrangers au patrimoine du Cortaillod récent des palafittes: étrangers dans le sens géographique, lorsqu'il s'agit d'éléments venus certainement de la France (écuelle à large rebord plat décoré à cuit au Vallon des Vaux, cordons très proéminents et multiperforés à Collombey et Saint-Léonard), et dans ce cas il est facile d'imaginer des influences; mais surtout étrangers au sens culturel du terme, lorsqu'on se trouve en présence de types et de décors nouveaux, inconnus jusqu'ici. L'étude de ces faits est en cours, elle exigera l'examen du matériel de nombreuses collections françaises, italiennes et suisses; nous croyons donc préférable de ne pas entrer ici dans une discussion qui manquerait de base sûre.

Contentons-nous de dire que le matériel néolithique de Génissiat que nous venons de décrire, s'il comporte des éléments Cortaillod (par exemple la lampe en bois de cerf,

⁴⁹ Compte non tenu, évidemment, des beaux découpages d'écorce de bouleau collés à la résine, qu'on a trouvés dans plusieurs stations palafittiques du Plateau suisse. Von Gonzenbach, 1949, pp. 38-40, fig. 7 et pl. 5.

1949, pp. 38-40, fig. 7 et pl. 5.

50 Arnal et Burnez, 1956-1957, p. 16: dans le Chasséen A la décoration, plus riche, atteindrait de 1 à 10%, « tandis que le Chasséen B ne présente que très rarement un décor ». La faible proportion de décor (que les illustrations des auteurs montrent dans le détail, donnant ainsi une idée statistiquement erronée) dans le Chasséen peut très bien, appliquée à un mobilier de station restreint comme à Génissiat, aboutir à l'absence de tout tesson «rné spécifique.

⁵¹ C'est le cas par exemple de la carte de répartition de Piggott, 1953, fig. 1, p. 408. — Arnal et Burnez, 1956-1957, fig. 14, p. 28, étendent une répartition de la « céramique indifférenciée du Chasséen » jusque sur le Plateau suisse. — Inversement M^{11e} von Gonzenbach, 1949, parle de Cortaillod pour les stations de France (y compris Génissiat); p. ex. carte 1, p. 3.

⁵² Signalons à ce propos l'article raisonnable de mise au point du D^r R. RIQUET, 1959.

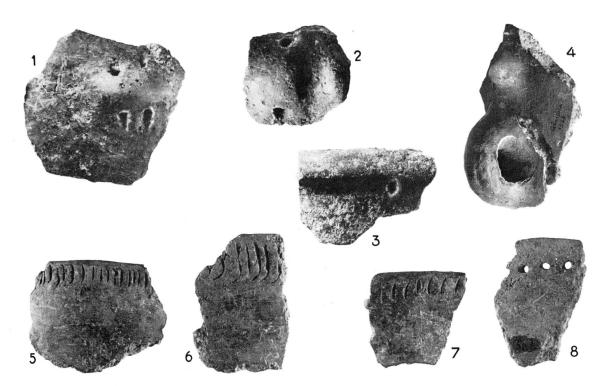


Fig. 25. — Mamelons, cordon, anse (1-4). Décoration à l'ongle (5-7) et à trous (8). Ech.: 2:3.

dont l'aire de répartition est centrée sur le Plateau suisse), nous paraît se rattacher plutôt à la zone d'influence chasséenne. Certes la rareté et la pauvreté du décor de sa céramique et l'absence de « flûte de Pan » semblent aller à l'encontre de cette diagnose; cependant il est avéré que la «flûte de Pan » est un type d'anse assez strictement limité au Sud de la France ⁵³, et que le décor chasséen classique se raréfie vers l'Est; du « faciès salinois » que Piroutet avait mis en évidence et que Bailloud et Mieg de Boofzheim ont retenu, ces derniers auteurs notent comme seul « décor courant... une ligne de petits mamelons sous le bord » (1955, p. 104).

Le double mamelon perforé et le cordon à section trapézoïdale multiperforé, eux, désignent nettement le Midi.

En définitive — et l'examen de la carte le laissait prévoir — la station de Génissiat représente un intermédiaire intéressant entre les deux faciès de Cortaillod et de Chassey. A ce seul titre elle méritait que son outillage soit publié systématiquement.

5. Comparaisons régionales. — N'ayant pas encore pu donner suite à notre intention de tournée d'étude dans les collections des départements voisins de la Suisse

⁵³ Arnal et Burnez, 1956-1957, fig. 14, p. 28. — Riquet, 1956, fig. 3, p. 420. Dans cet article il faut corriger une erreur: l'auteur écrit: « Par le Saint-Gothard ou le Simplon, le lac de Varèse est d'ailleurs fort proche du plateau Suisse » (p. 421). C'est par le Grand-Saint-Bernard qu'il faut lire; le col du Saint-Gothard n'a été praticable qu'à la fin du haut moyen âge.

occidentale où se trouvent des matériaux néolithiques, c'est au seul témoignage de la littérature que nous devons nous confier pour tenter de placer Génissiat dans un ensemble.

Malheureusement force est bien d'avouer qu'une telle entreprise est illusoire, et qu'on reste sur sa curiosité. On ne peut presque rien tirer des nombreux articles qui ont prétendu décrire, dans toute une série de périodiques régionaux, des stations

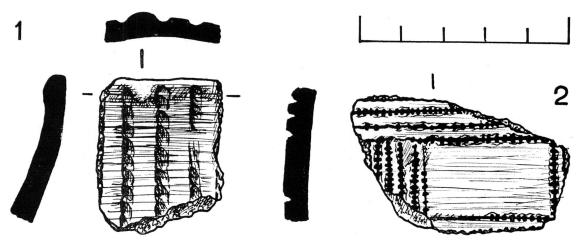


Fig. 26. — Tessons à décoration cordée (1) et impressionnée (campaniforme (?) 2). Ech.: 1:1.

qualifiées de néolithiques. En effet le plus souvent les auteurs ont fait état des éléments archéologiques les moins typiques (outillage lithique et osseux), se contentant, pour la céramique, de parler de « poterie grossière » ou de décrire des formes de façon trop vague pour qu'on puisse en tirer parti; d'autant plus que la grande majorité de ces publications sont privées d'illustrations.

Force nous est donc de limiter notre enquête aux quelques stations qui ont été publiées dans de meilleures conditions.

Sur les rives suisse et française du $L\acute{e}man$ les seuls sites mentionnés par ${\bf M}^{11e}$ von Gonzenbach sont 54 :

Rive droite:

a) Gland ou Nyon (Vaud), La Dullive (nº 14).

Rive gauche:

- b) Bellevue (Genève) (nº 3).
- c) Corsier (Genève), La Gabiule (nº 19).
- d) Chens (arr. Thonon, Haute-Savoie), une des stations d'Hermance (n° 24).

 $^{^{54}}$ Von Gonzenbach, 1949, carte 4, p. 25 et pp. 86-87.

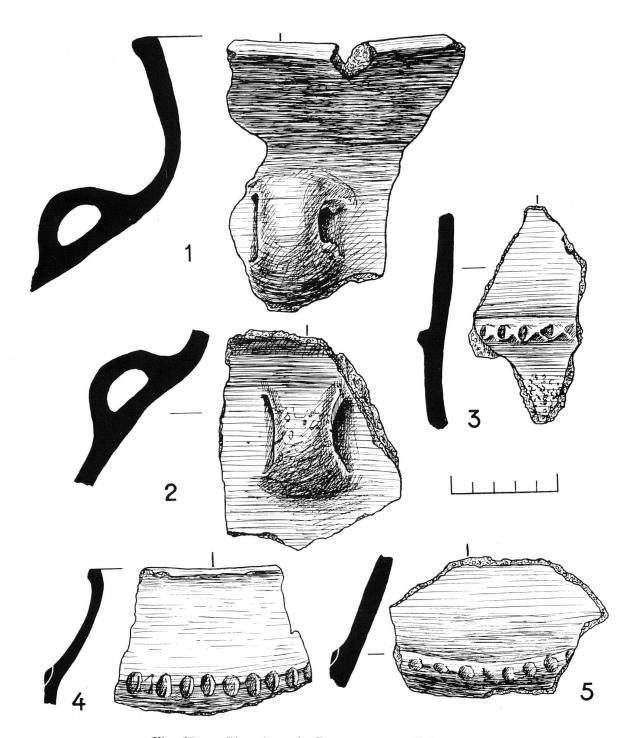


Fig. 27. — Céramique du Bronze moyen. Ech.: 1:2.



Fig. 28. — Céramique du Bronze moyen. Ech.: 1:2.

On peut y ajouter:

e) Thonon (Haute-Savoie), probablement station II 55.

Mais il ne s'agit en réalité que d'objets isolés conservés dans des musées: M^{11e} von Gonzenbach ne publie qu'une petite jarre trapue à col rentrant muni de deux mamelons opposés, perforés horizontalement ⁵⁶, et qui n'a rien de très caractéristique. Nous avons observé, provenant de Thonon, un tesson d'écuelle carénée à fond bas, avec mamelons jumeaux à deux perforations verticales ⁵⁷. Il offre quelque ressemblance avec certains tessons de Génissiat (par exemple fig. 16, 2 et 9) (mais leurs mamelons ne sont pas conservés). Revon ⁵⁸ a publié de mauvais dessins de deux vases conservés au Musée de Lausanne.

Dans le département de l'Ain, il est regrettable qu'on connaisse mal la céramique des couches qui surmontent le Mésolithique dans la station de Sous-Sac (L'Hôpital, arr. Belley). Jayet, qui a étudié la stratigraphie de ce gisement, parle, en ce qui concerne le Néolithique, d'une « céramique brunâtre un peu gréseuse à bords simples » ⁵⁹.

⁵⁵ Forel, III, 1904, p. 435, no 47. — Revon, 1878, p. 24.

⁵⁶ Von Gonzenbach, 1949, fig. 6, 3, p. 29. — Musée d'art et d'histoire de Genève.

⁵⁷ Musée d'Annecy. — Est-ce le même que représente un mauvais dessin de Revon, 1878,

fig. 85, p. 25, et qui serait dans ce même musée?

58 Revon, 1878, fig. 70-71, p. 24. — Musée cantonal d'archéol. et d'hist., Lausanne. Le plus reconnaissable (fig. 71), qui représente un bol à carène très basse, pourrait répondre à la forme de notre figure 16, 2.

⁵⁹ JEANNET et JAYET, 1940, p. 81.

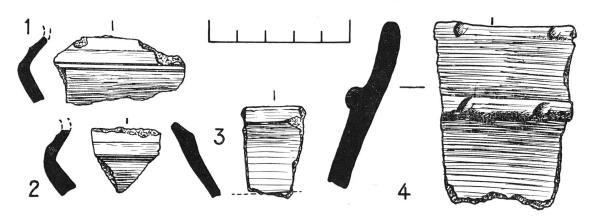


Fig. 29. — Céramique du Bronze final. Ech.: 2:3.

Plus précises sont les photographies que Guébhard a publiées de deux tessons de l'une des stations de Pierre Châtel (arr. Belley) 60; la plus lisible montre un cordon qui ressemble plutôt à un mamelon allongé, très mousse, percé de sept trous verticaux. Il ne ressemble donc guère à ce qu'on a à Génissiat, encore qu'il appartienne au même groupe culturel.

En Haute-Savoie, en dehors des stations du Léman, on doit consacrer quelque attention à l'abri du Malpas (Chaumont, arr. Saint-Julien-en-Genevois) près Frangy. Cette station, qui a fait l'objet, avant la dernière guerre, de fouilles par M. Ch. Jeannet, constitue un point important dans la répartition du Néolithique de la région, de par sa position en un lieu de passage entre deux régions (le bassin de Genève, et la vallée des Usses conduisant au Rhône et au lac d'Annecy) 61. Les deux niveaux inférieurs (6 et 5) contiennent du matériel néolithique, que M. A. Jayet a estimé ne pas devoir distinguer, car il n'aurait pas existé de différence entre les deux couches. Il refuse en outre de classer ce matériel dans un groupe néolithique déterminé, et croit pouvoir le dater d'un moment tardif du Néolithique 62. M. Jayet a bien voulu nous permettre de revoir attentivement ces objets, ce dont nous lui sommes reconnaissants. Nous regrettons de n'être pas d'accord avec les conclusions de notre collègue et ami.

L'ensemble est de toute évidence attribuale au complexe Chassey-Cortaillod. Les gaines de haches simples, la pendeloque en os de porc, les pointes de flèches dont la base n'a pas de pédoncule 63, les haches en pierre polie très simples, parlent déjà

⁶⁰ Guéвнаrd, 1914, р. 110 et pl. 29, 13-14. — Cité par Piggott, 1953, р. 436.

⁶¹ JEANNET et JAYET, 1940. 62 JEANNET et JAYET, 1940, p. 79: « En résumé, le Néolithique terrestre du Malpas nous apparaît dans sa complexité comme une période de courte durée, indivisible en niveaux distincts et déjà chronologiquement très voisine de l'âge du Bronze.»

³³ Sauf une, cassée mais nettement pédonculée (fig. 2, 8, p. 71). Toutefois sa provenance stratigraphique n'est pas certaine, car elle porte l'inscription « Malpas Néol? ».

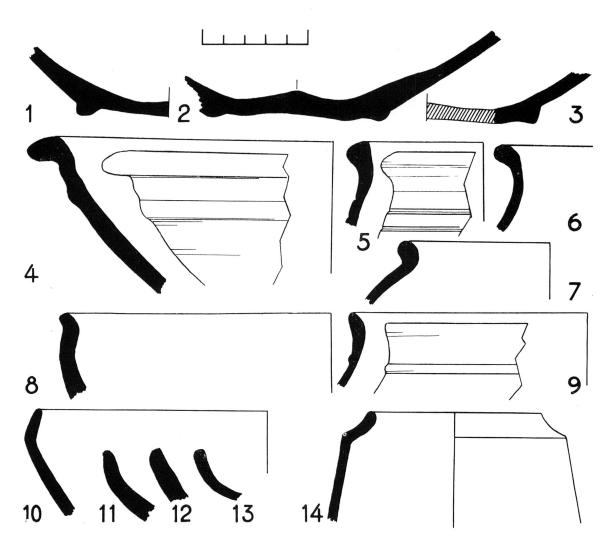


Fig. 30. — Céramique de La Tène finale, type fin. Ech.: 1:2.

dans ce sens. Quant à la céramique, sa pâte « argileuse homogène » au dégraissant de quartz, de mica et de chlorite, la « surface parfaitement lustrée » de beaucoup de tessons et les formes que l'on peut y distinguer, tout contribue à l'apparenter au même ensemble culturel. Les bords sont simples, les fonds plats sont absents 64, il y a plusieurs exemples de plats ou bols carénés; deux tessons portent, l'un un seul mamelon, l'autre deux mamelons jumeaux 65 ; un bord de plat est orné de deux trous 66

⁶⁴ Le seul fond plat que publient les auteurs (fig. 5, 6) ne provient pas des niveaux néolithiques en place; sa présence n'y surprendrait du reste pas.

65 JEANNET et JAYET, 1940, fig. 6, 5.

⁶⁶ Ibid., fig. 6, 2.

et les traits gravés qui ornent un petit fragment ne surprennent pas dans ce milieu ⁶⁷. Les seuls éléments hétérogènes sont deux tessons à cordon impressionné au doigt: l'un vient de la couche 6, l'autre de la couche 5 68. Ce dernier peut-être sans hésitation rangé dans le Bronze moyen: sa texture, ce qu'on voit de la panse rugueuse, son cordon décoré de coups d'ongle obliques le font ressembler de façon étonnante au tesson de nos figures 27, 3 et 28, 3. Sa présence dans le niveau immédiatement sousjacent à la couche 4, que Jayet date de l'âge du Bronze, nous paraît s'expliquer aisément par une intrusion; il peut en être de même de l'autre tesson, très petit, encore qu'il soit moins caractéristique.

Nous croyons donc pouvoir conclure que les niveaux 5 et 6 de l'abri du Malpas témoignent du séjour de Néolithiques culturellement proches de ceux de leurs voisins de Génissiat.

En Savoie il faut regretter la destruction, par trop de fouilleurs successifs, de l'importante station de Savigny (La Biolle, arr. Chambéry). Les belles lithographies de la publication du vicomte Lepic ⁶⁹ nous permettent heureusement de reconnaître, mêlés à des objets protohistoriques, quelques formes céramiques qui ressortissent sans conteste à la civilisation de Chassey-Cortaillod; la lampe en argile à quatre becs s'apparente aux formes — plus élaborées il est vrai — des lacs du centre du Plateau suisse ⁷⁰. Le haut de jarre du type « flasque » ressemble beaucoup à notre figure. Quant aux cordons mousses multiperforés 71 et à l'anse en tunnel 72, ils sont moins proches des types de Génissiat.

Dans sa liste des sites à céramique chasséenne de la France Piggott mentionne la grotte de Saint-Saturnin 73, près Chambéry, d'où proviendrait de la «poterie de Chassey sans décor », conservée au Musée de Chambéry.

Dans l'Isère on connaît bien les objets de la station en plein air de Saint-Loup (Vif, arr. Grenoble), fouillée par H. Müller 74. Nous les mentionnons pour mémoire seulement, car les formes représentées là, si elles sont attribuables au Chasséen, s'éloignent nettement de celles que nous observons à Génissiat.

Ces quelques notes montrent surtout qu'il vaudra la peine d'effectuer des recherches systématiques dans les départements considérés ici (et plus en aval du Rhône), d'une part dans les collections publiques et privées, d'autre part et surtout sur le terrain, pour retrouver d'autres traces de l'industrie des Chasséens. C'est à ce

⁶⁷ Ibid., fig. 6, 1. 68 Ibid., fig. 6, 3-4.

⁶⁹ LEPIC, 1874.

⁷⁰ Lepic, 1873, pl. XV, 2; 1874, pl. III, С. — Cf. von Gonzenbach, 1949, fig. 7, 9, р. 39 (Egolzwil II, Lucerne).

 ⁷¹ Lepic, 1874, pl. III, A; IV, G au milieu à droite.
 ⁷² Lepic, 1874, pl. IV, G à droite en bas; il doit être placé à l'horizontale.
 ⁷³ Piggott, 1953, p. 442. Est-ce bien la grotte? Il est en général question du plateau de Saint-Saturnin. A. Perrin, 8174, p. 405.

74 MÜLLER, 9104, p. 1012 et pl. V. — DÉCHELETTE, I, 1908, fig. 129, p. 349.

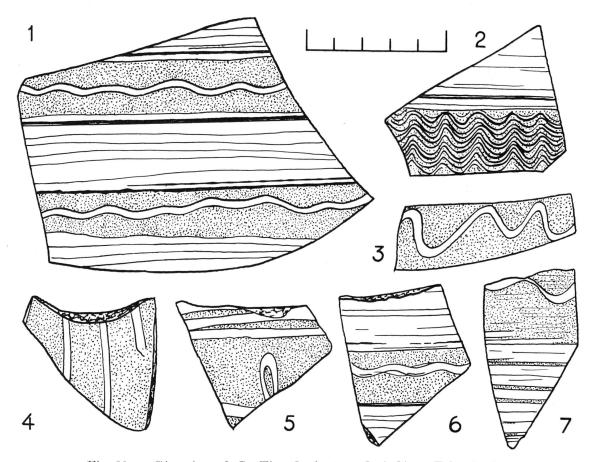


Fig. 31. — Céramique de La Tène finale, type fin à décor. Ech.: 2:3.

prix seulement qu'on peut espérer comprendre les relations qui ont existé entre eux et les populations porteuses de la civilisation de Cortaillod.

2. Céramique de type néolithique tardif

Plusieurs tessons, dont l'origine stratigraphique est inconnue, ne peuvent pas, dans l'état actuel de nos connaissances sur la typologie céramique de nos régions, provenir du même niveau que la poterie dont nous venons de parler. Nous nous contentons de les décrire en proposant une détermination ⁷⁵.

1. Céramique cordée

Celle-ci ne serait représentée que par un petit tesson mince de bord de vase, trop limité pour indiquer la forme de celui-ci (fig. 26, 1 et 36, 1). Il est fait d'une

⁷⁵ C'est là que nous devons d'utiles indications au professeur E. Vogt (Zurich). Le professeur H. Schwabedissen (Heidelberg), qui a vu le matériel de Génissiat, nous a donné aussi de précieuses appréciations. Nous les en remercions.

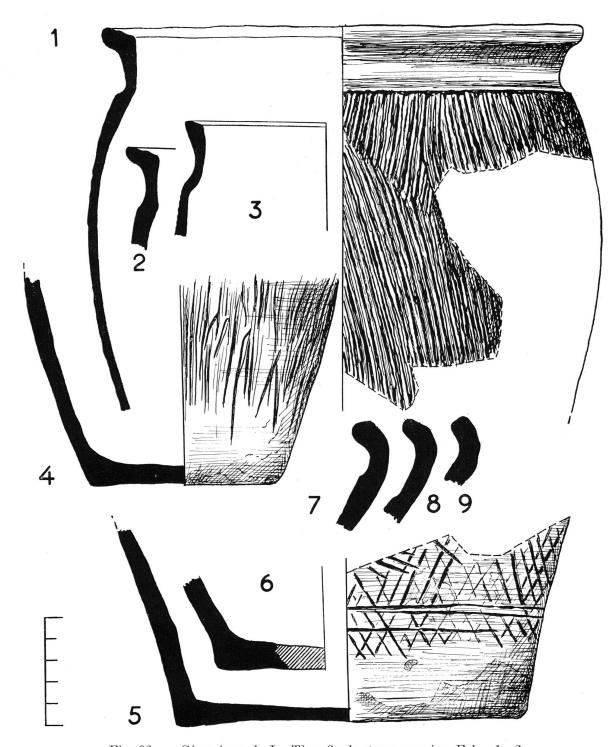


Fig. 32. — Céramique de La Tène finale, type grossier. Ech.: 1:2.

pâte fine à dégraissant irrégulier exclusivement calcaire (donc différent de la céramique chasséenne), de couleur gris noir à l'intérieur, beige à la surface. Le décor, notoirement fait à la ficelle, a la particularité d'être vertical: on reconnaît cinq rainures qui descendent du bord. Une légère protubérance au bord, entre deux rainures, est peut-être due au hasard. Si l'identification de ce tesson est juste, ce qui paraît très vraisemblable, il ferait de Génissait la pointe sud-ouest extrême de la zone de répartition de la civilisation de la céramique cordée ⁷⁶. Quelques haches de combat dans des stations du Léman et la station du lac de Clairvaux (arr. Lons-le-Saunier, Jura) relient Génissiat au groupe suisse de cette civilisation ⁷⁷.

2. Céramique campaniforme (?)

Un tesson de panse d'un vase (fig. 26, 2 et 36, 2) fait avec une pâte gris noir, à dégraissant fin, siliceux, mais dont la surface est beige, assez lisse, est décoré de lignes profondément impressionnées, probablement avec un instrument à tranchant dentelé ⁷⁸ (ou à la roulette?). Ces lignes forment des registres d'eau moins quatre traits horizontaux, séparés par un espace de 16 mm qui est occupé par des registres de traits verticaux (minimum cinq traits) séparés par 29 mm de surface lisse. Les traits, très profonds, pourraient avoir été remplis originellement d'une substance colorante; on voit en effet dans certains sillons verticaux une matière amorphe, gris blanchâtre, qui pourrait en être un dernier vestige.

Le tesson est trop petit pour suggérer la forme du récipient. Seul le décor peut être utilisé pour la détermination; or il est déroutant: en effet, s'il évoque certains décors de vases campaniformes ⁷⁹, il semble en différer par la technique utilisée.

Il nous paraît préférable de signaler cet intéressant tesson en nous contentant de mentionner la possibilité qu'il appartienne à la civilisation des vases campaniformes.

Si c'était le cas, Génissiat fournirait un nouveau point dans la carte de répartition si sporadique de ce type de céramique, entre l'Ardèche et le Plateau suisse. Il y voisinerait avec les tessons du dolmen (détruit) de Cranves-Sales (arr. Saint-Julien-en-Genevois, Haute-Savoie) ⁸⁰ d'une part, et, plus lointainement, avec l'abri funéraire récemment découvert à Sérézin-du-Rhône (arr. La Tour-du-Pin, Isère) ⁸¹.

⁷⁷ Drack, 1958, p. 15. — Bailloud et Mieg de Boofzheim, 1955, pp. 158-160 et carte, pl. LXIX, p. 159.

⁷⁸ On connaît des plaques en os à tranchant dentelé dans un milieu à céramique campaniforme, p. ex. à la grotte d'Ameyugo (prov. Burgos, Espagne); A. del Castillo, 1928, p. 55 et pl. XXVII, 9-10.

⁷⁹ P. ex. en Espagne, dans un style très différent, à la grotte de Cartanya (La Riba, Tarragone. Catalogne); en Tchécoslovaquie, à Bylany et à Roždalovice; en Allemagne centrale à Sandersdorf et à Sachsenburg. A. DEL CASTILLO, 1928, passim.

80 A. DEL CASTILLO, 1928, p. 108, et pl. CI. — Musée d'art et d'histoire de Genève. — Sau-

TER et SPAHNI, 1949, pp. 156-157 et carte, fig. 6, p. 163.

81 COMBIER et Thévenot, 1959, p. 392 et carte, fig. 2, p. 394.

⁷⁶ Vogt, 1958, pl. 20, 2. — Les limites qu'ont tracées Combier et Thévenot, 1959, fig. 2, p. 394, sont trop généreuses dans l'état actuel de nos connaissances.

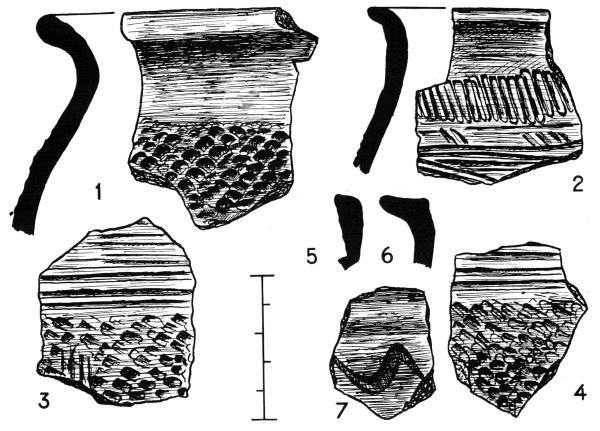


Fig. 33. — Céramique de La Tène finale, type grossier, Ech.: 2:3.

Là encore la mention de ces deux tessons plus ou moins déterminables doit surtout inciter les préhistoriens français à chercher de nouveaux documents mieux certifiés.

Seconde partie

Epoques protohistoriques

Nous traiterons plus sommairement les documents qui se rapportent aux âges des métaux.

A. Age du Bronze

Plusieurs tessons appartiennent certainement à des moments de l'âge du Bronze. Nous les décrivons selon leur classification typo-chronologique, sans prétendre exclure la possibilité de persistances de formes anciennes dans des groupes culturels plus récents.

1. Bronze moyen

Un groupe de tessons à dégraissant siliceux se range facilement dans la civilisation du Bronze moyen. Les pièces les plus caractéristiques sont:

- a) Un grand tesson de bord et d'épaule à anse d'un grand vase très pansu à col éversé (fig. 27, 1 et 28, 1), de couleur gris noir. La pâte de même couleur est riche en dégraissant assez grossier. Le diamètre intérieur de l'ouverture devait être d'environ 21 cm. L'anse est rubanée et a été appliquée sur le haut de la panse, à la jonction de la surface polie du col et de la surface rugueuse de la panse, si caractéristique de certains vases de cette époque.
- b) Un tesson à surface en partie corrodée de même style, différant du précédent par la couleur rougeâtre de la pâte entre l'engobe extérieure grise et le corps de la pâte gris noir (fig. 27, 2).
- c) Un tesson de panse portant un gros mamelon allongé horizontalement et portant une encoche (fig. 35, 4). Pâte gris noir à dégraissant moyen, surface rougeâtre, mamelon noir 81a .
- d) Un tesson de bord d'un vase à col droit, d'un vase décoré à l'épaule d'une rangée de coches faites au doigt et à l'angle (fig. 27, 4 et 28, 2). Pâte grise, gris beige à l'extérieur.
- e) Un fragment de col droit et d'épaule d'un vase du même type que le précédent, mais plus épais, plus grand et plus grossier. Un léger cordon à impressions digitales irrégulières marque l'épaule (fig. 27, 5). Pâte gris noir, plus brune à l'extérieur, dégraissant moyen.
- f) Un tesson d'un vase de même type à cordon d'épaule élargissant le ressaut de l'épaule, impressions digitales plus régulières, panse rugueuse (fig. 26, 3 et 27, 3). Pâte gris noir, extérieur rougeâtre, dégraissant moyen, irrégulier.
- g) Nous attribuons à un vase du type b une anse rubanée en pâte rougeâtre, à surface gris saumon; dégraissant fin.

La présence d'un petit ensemble de pièces du Bronze moyen donne à la grotte de Génissiat un nouvel intérêt. On sait que les stations de cette époque (datée d'environ 1500-1200 av. J.-C.) sont rares. Presque totalement absente des palafittes des lacs du Plateau suisse et des régions voisines, la civilisation du Bronze moyen — liée en Allemagne du Sud et en Suisse au rite funéraire des tumulus — se trouve à raison de quelques tessons ou de quelques objets en métal dans certaines grottes

^{81a} Un tesson identique, mais moins dégradé, se trouve dans la collection G. Amoudruz, Genève (v. Addenda, p. 108).

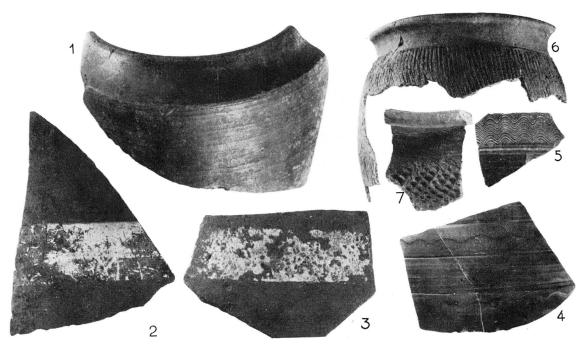


Fig. 34. — Céramique de La Tène finale, types fin (1, à col court, = fig. 30, 14; 2-3, à peinture blanche; 4-5, à décor ondulé) et grossier (6-7). Ech: 1:2 (1-3); env. 1:4 (4-5); env. 1:5 (6).

ou sur des stations de hauteur, dans le Jura 82, sur le Plateau suisse 83 et dans les Préalpes 84.

A proximité de Génissiat nous ne pouvons mentionner que le tesson caractéristique du Bronze moyen que nous avons reconnu dans le matériel provenant de la couche néolithique supérieure (5) de l'abri du Malpas (Chaumont, Haute-Savoie) 85.

Là encore il serait de tout intérêt de pouvoir raccorder Génissiat à d'autres stations, soit de la Suisse occidentale et du Jura français, soit de la vallée du Rhône.

pp. 161-166 et fig. 6-7; ASSP, 34, 1943, p. 37, fig. 11.

83 P. ex. à Wiedlisbach (distr. Wangen, Berne). Jahrb. d. Bern. Hist. Mus. in Bern, 35-36, 1955-1956 (1957), pp. 247-250, fig. 10-14.

p. 96; 1958.

85 V. supra, p. 93. — Jeannet et Jayet, 1940, p. 76, fig. 6, 4. Nous n'avons pas eu le de la couche 4 attribuée par les auteurs à l'âge du Bronze.

⁸² P. ex. dans la grotte de Saint-Brais I (distr. Franches-Montagnes, Berne). Koby, 1938,

⁸⁴ P. ex. Oberwil im Simmental (distr. Niedersimmental, Berne). Тscнимі, 1953, р. 318 (grottes de Chinechäle, 1190 m, et du Mamilchloch, 1200 m). — Sur le Bronze moyen en Suisse: Vogt, 1959, p. 11. — Pour la France, outre Déchelette, II, 1910, passim, voir Hatt, 1955,

2. Le Bronze final

On peut classer dans cette civilisation quatre petits tessons:

- a) Un fragment de panse d'un petit vase trapu à col évasé (fig. 29, 1) et à cannelures horizontales larges; pâte très fine grise, dont la surface interne et externe est saumon. Les deux fines cannelures inférieures gardent des traces de peinture grenat.
- b) Un petit fragment d'un vase d'une type analogue au précédent (fig. 29, 2). La pâte aussi est assez semblable. La cannelure médiane semble avoir retenu des traces d'un frottis de peinture grise (graphitage?).
- c) Un petit tesson de plat à bord profilé (fig. 29, 3); il semble qu'on aperçoive une amorce de cannelure à l'angle inférieur. Pâte très fine rose saumon, un peu grise au milieu de l'épaisseur.
- d) Un tesson de vase plus grossier à col court droit, lèvre à encoches obliques (écart 32 mm) et cordon d'épaule à encoches (fig. 29, 4). Pâte gris noir assez uniforme, dégraissant fin siliceux.

Les trois premiers récipients représentés sont du type fin soigné, tel qu'il est bien connu par exemple dans les stations du lac du Bourget (Savoie) 86 ou dans les abris du cirque de Baume-les-Messieurs (arr. Lons-le-Saunier, Jura) 87, sans compter les ensembles céramiques des palafittes de la « cité lacustre » de Genève 88 et d'autres stations du Léman et du reste de la Suisse 89. Il en va de même du plat c), qui représente un type assez courant 91.

Quant au vase du type d, il diffère un peu du type habituel par les encoches espacées sur le bord 91.

La petitesse des tessons, empêchant une reconstitution exacte des formes, ne faciliterait guère une détermination plus précise que le Bronze final, si la présence de traces de peinture ne permettait de faire pencher la balance du côté de la phase tardive de ce niveau. Si l'on emploie la terminologie de Reinecke, qui attribue à la phase ancienne de la civilisation hallstattienne (Hallstatt A et B) ce que l'on qualifie encore en France de Bronze final (civilisation des Champs d'urnes) 92, on pourait attribuer nos tessons au Hallstatt B, soit vers 1000-800.

⁹² J. Speck, 1959, tableau p. 18.

⁸⁶ COUTIL, 1915. — RABUT, 1864. — Vases des types a et b: RABUT, pl. IX, 1, 3, 4 et 9; COUTIL, pl. IV; XI, 13-14 (peinture).

⁸⁷ COUTIL, 1914. 88 R. MONTANDON, 1922, pl. X. — Vogt, 1930, pl. IV, 136; V, 147-148 (Eaux-Vives, Genève) 89 Vogt, 1930. Pour a) et b), voir pl. IV 135 (Saillon, Valais), 138 (Alpenquai, Zurich), 139 (Mörigen, Berne); V, 149 (Alpenquai), 150 et 157 (Corcelettes, Vaud), 152 et 158 (Auvernier, Neuchâtel), etc.

⁹⁰ P. ex. van Muyden et Colomb, Antiquités lacustres, 1896, pl. XXXVIII, 24 (Corcelettes, Vaud). — Rabut, 1864, pl. V, 1 (lac du Bourget).

91 P. ex., au lac du Bourget, Coutil, 1915, pl. II à droite en bas.

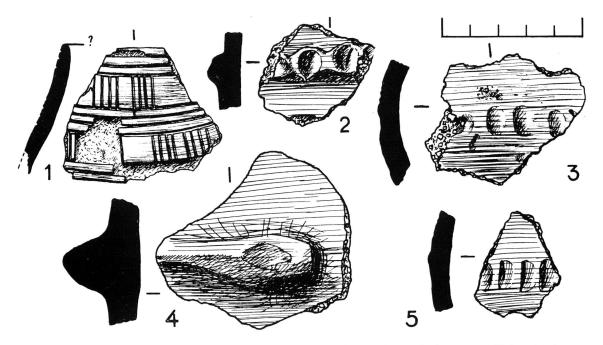


Fig. 35. — Céramique du Bronze moyen (4) et d'âge indéterminé (1-3, 5). Ech.: 2 : 3.

Parmi les stations contemporaines les plus proches de Génissiat, connues par des publications utilisables, mentionnons: Ain: La grotte Souhait à Montagnieu (arr. Belley): tessons à cordons à impressions digitales 93. L'abri des Layes (Serrières, arr. Nantua) dans la vallée de l'Ain, à 5 km en amont de la Colombière: même type de céramique 94. La grotte du Pontet ou des Hôpitaux à La Burbanche (arr. Belley) vase à bord et à cordon marqués d'encoches obliques 95. Haute-Savoie. La station du Malpas (Chaumont) 96 déjà signalée, contient un niveau (4) de l'âge du Bronze; la céramique n'en a pas été publiée.

Dans la station du Coin (Collonges-sous-Salève, arr. Saint-Julien-en-Genevois) des fouilles pratiquées en 1936-1938 ont fait trouver un matériel du Bronze final 97 que les tessons pourraient permettre de classer à un moment antérieur à celui des tessons peints de Génissiat. Il pourrait en être de même de la station des Sources (Collonges-sous-Salève) qui semble bien appartenir au Bronze récent 98.

⁹³ Gallia Préhistoire, 2, 1959, pp. 111-112.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 113, fig. 7.
⁹⁵ *Ibid.*, p. 115, fig. 9.

⁹⁶ JEANNET et JAYET, 1940.

⁹⁷ Constantin et Jayet, 1944, p. 131; céramique, pp. 134-135, fig. 43-44.

⁹⁸ RIGASSI et SPAHNI, 1952. Ces auteurs penchent pour le Bronze moyen évolué. Le matériel mériterait une étude systématique par un spécialiste.

B. LE SECOND AGE DU FER: LA TÈNE FINALE

Comme O. Reverdin l'avait remarqué, le niveau supérieur du faible remplissage de la grotte contenait essentiellement un lot d'objets de l'époque gauloise. On sait que c'est un phénomène fréquent; beaucoup de grottes ou de stations de plein air ont vu, après les Néolithiques et parfois des gens du Bronze, les indigènes de la fin de l'âge du Fer s'établir ou passer. Citons par exemple l'abri du Malpas (Chaumont, Haute-Savoie)⁹⁹ où, sur des niveaux néolithiques (6 et 5) et de l'âge du Bronze (4), puis un niveau 3 contenant de la « céramique grossière d'âge indéterminé », et correspondant à un moment de démolition de la voûte (gros blocs), une couche 2 a livré de la « céramique grise au tour, dite de La Tène III » avec des silex taillés.

C'est surtout la céramique qui permet de définir l'époque représentée. A Génissiat il n'est pas exclu qu'une partie des silex appartiennent à ce niveau. De plus nous avons laissé entendre (p. 72) que la « perle » en pierre noire, que nous interprétons comme en jayet, pourrait être aussi de cette époque; on l'a constaté à plus d'une reprise dans des sépultures de La Tène moyen à récent du Plateau suisse ¹⁰⁰ et d'ailleurs ¹⁰¹. On pourrait en dire autant des deux perles en ambre dont nous avons parlé ci-dessus (p. 76) en décrivant le mobilier néolithique; on sait que cette matière avait la faveur des Celtes des derniers siècles av. J.-C.

La céramique, elle, ne permet aucune hésitation. On peut y distinguer deux catégories (voir aussi p. 108, et fig. 37-38):

1. Une céramique fine faite au tour, de couleur grise le plus souvent, mais aussi brun gris et — dans le cas de la poterie peinte — rose, sans dégraissant visible. On trouve les formes bien connues de La Tène finale ¹⁰². Il y a naturellement des variantes régionales (ethniques?). C'est le cas par exemple du fragment de haut de vase à col court rentrant (fig. 30, 14 et 34, 1), qui se révèle être une forme rare; on n'en connaît pas d'exemple en Suisse ¹⁰³. Le professeur Hatt (Strasbourg), à qui nous avons soumis ce tesson, nous écrit ¹⁰⁴: « La pâte et la technique sont ou gaulois tardifs ou gallo-romains précoces. La forme est bizarre, et je ne la connais guère que dans le Hallstattien d'Italie du Nord et de la France méridionale. Mais le

101 DÉCHELETTE, IV, 1927, pp. 735-736. Nous avons constaté dans le mobilier d'une tombe féminine de La Tène ancienne, détruite récemment à Reignier (Haute-Savoie) la présence d'une anneau de jayet, plus grand (diam. 22 mm) que la perle de Génissiat.

anneau de jayet, plus grand (diam. 22 mm) que la perle de Génissiat.

102 Dans le sens de HATT, 1954, tableau II, p. 383. C'est la période tardive de La Tène III de Déchelette et D/2 de Reinecke.

¹⁰³ Renseignement de M^{me} E. Ettlinger et du professeur E. Vogt.

104 Lettre du 10 juin 1960, dont nous le remercions.

 ⁹⁹ Jeannet et Jayet, 1940, pp. 66-67.
 ¹⁰⁰ P. ex. Saint-Sulpice (Vaud), Gruaz, 1914, p. 262 (tombe 2) et Andelfingen (Zurich),
 VIOLLIER, 1912, tombe 6, 2 « perles » (pp. 28-29 et pl. II, 12-13); tombe 17, une « perle » (p. 37 et pl. VI 5)

fait constitue peut-être une amorce d'explication; car les formes céramiques hall-stattiennes ont eu la vie très dure dans la vallée du Rhône et durent, par endroits, jusqu'à la fin de La Tène. J'en ai eu des témoignages à Malpas et au Pègue ¹⁰⁵ ».

Les dessins des figures 30; 31; 34, 1-5 donneront une idée de la typologie de cette céramique fine. Mentionnons deux tessons roses peints d'une bande blanche (fig. 31, 2-3) et les décors ondulés et tremblés de certains autres tessons (fig. 31 et 34, 4-5).

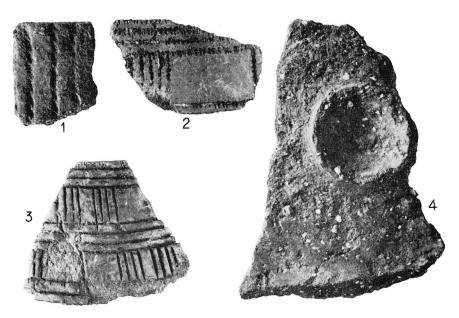


Fig. 36. — Céramique cordée (1), campaniforme (?) (2), et d'âge indéterminé (3-4). Ech.: 2:3.

2. Une céramique grossière, dont on ne peut pas toujours affirmer qu'elle ait été faite au tour. La pâte contient un dégraissant moins fin (calcaire dans plus de la moitié des tessons, mais souvent mélangé de quartz, de schiste et de mica doré). Elle est de couleur gris noir et gris brun. Il s'agit de gros récipients, à fond plat, à col étranglé et à bord en bourrelet fortement éversé. Le décor est fait au peigne (fig. 32, 1 et 4; 34, 6) et recouvre toute la panse, sans qu'on trouve, comme souvent ailleurs ¹⁰⁶, une rangée de coches au bas du col; ou à la pointe, sous forme de stries sans beaucoup d'ordre (fig. 32, 4-5), et au poinçon mousse, soit traîné (gros traits), (fig. 33, 2), soit poussé pour obtenir une grande surface rugueuse (fig. 33, 1, 3-4;

 ¹⁰⁵ Il s'agit d'oppidums de l'Ardèche (Malpas) et de la Drôme (Le Pègue).
 ¹⁰⁶ P. ex. à Bâle-Usine à gaz. Major, 1917, fig. 2-4, pp. 236-239; fig. 6, p. 241; pl. XXV-XXVIII; 1938, fig. 12-14, pp. 175-177; 16, p. 179; là, le vase des fig. 12, e et 16, h ressemblent beaucoup au décor de notre fig. 32, 1.

34,7). On a enfin un petit tesson (fig. 33, 7) sur lequel se voit une large ondulation en négatif.

Nous renonçons à chercher des comparaisons, nous contentant de rappeler ce que nous venons de dire au début de ce paragraphe, et de mentionner la proximité de l'oppidum allobroge de Genève, où l'on a souvent récolté de la céramique de La Tène final, soit dans une couche préromaine, soit, le plus souvent, sous forme d'une persistance vivace des poteries de tradition gauloise dans les niveaux du I^{er} siècle ap. J.-C. ¹⁰⁷.

C. Céramique pré- ou protohistorique d'age indéterminé

Plusieurs tessons n'ont pas pu être déterminés, malgré l'aide de préhistoriens éminents, soit qu'ils soient d'un type inconnu, soit qu'ils puissent appartenir à plusieurs époques. Ce sont:

1. Un tesson du bord d'un vase globuleux (fig. 35, 1 et 36, 3). La pâte est fine, le dégraissant, fin, est siliceux. La surface, lustrée, est d'un brun clair taché de gris, tandis que la pâte interne est plus rougeâtre. Le tesson, dont le bord est simple, est décoré de traits profondément incisés: trois groupes de traits horizontaux (2 immédiatement sous le bord, puis 4, le reste étant interrompu par la cassure) sont séparés par des registres de traits verticaux inégalement répartis par groupes de quatre. Ce motif n'est pas très différent de celui du tesson que, sous toute réserve, nous avons qualifié de campaniforme (p. 96 et fig. 26, 2 et 36, 2) mais il en diffère totalement par la technique employée.

Nous nous demandons si ce tesson (dont la provenance serait alors à élucider) n'aurait pas été joint par accident au matériel de Génissiat dans les dépôts du Musée d'art et d'histoire. On y distingue en effet, à la loupe binoculaire, des dépôts fibreux restés logés dans les incisions, malgré le lavage, et qui n'apparaissent pas sur les tessons de Génissiat.

Le seul élément de comparaison que nous ayons trouvé est un petit vase du Musée de Nîmes, provenant de la grotte de l'Amphithéâtre (Saint-Géniès-de-Comolas, arr. Uzès, Gard) ¹⁰⁸, et qu'on peut classer dans le Chalcolithique ¹⁰⁹.

2. Un grand fragment de fond de vase (fig. 36, 4), plat, d'où part, sans former d'arête, un bas de panse très évasé. La pâte (riche en dégraissant siliceux grossier)

¹⁰⁷ Blondel, 1946 (bibliographie). — Le second cas s'est présenté lors des fouilles que nous avons faites en janvier-mars 1960 dans un épais complexe de couches du I^{er} siècle ap. J.-C., à la rue Etienne-Dumont, à 50 m du Bourg-de-Four (le forum romain).

¹⁰⁸ GERMAND et GAGNIÈRE, 1925, fig. 1, p. 96.

109 AUDIBERT, 1958, fig. 6, 9, p. 54, figure une petite coupe de même forme (évasée, donc différente de celle qu'indique notre tesson), au décor un peu différent, et qui provient de la Grotte de la Salpétrière (Remoulins, Gard).

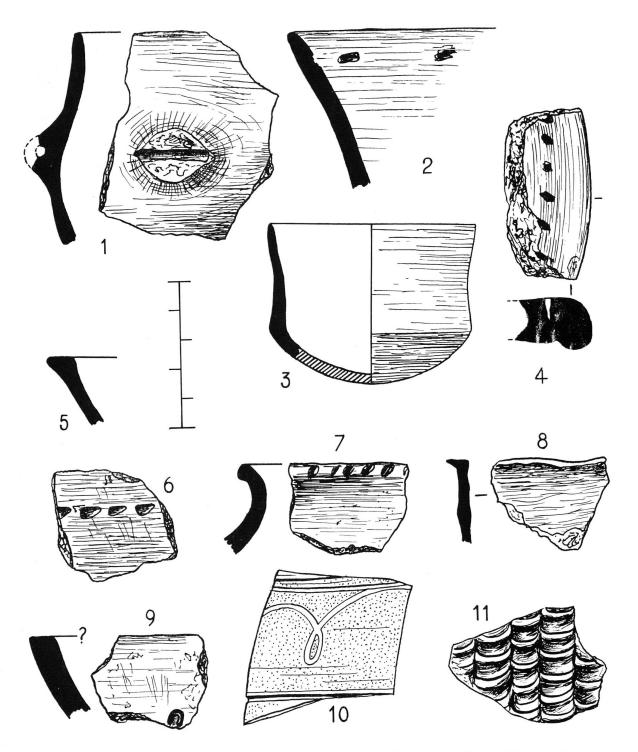


Fig. 37. — Céramique néolithique (1-4), de La Tène (7? 9? 10-11) et d'âge indéterminé (6, 8). Collection G. Amoudruz, Genève, Ech.: 2 : 3.

est gris noir, mais sa surface extérieure (y compris le fond) est brun rougeâtre. Ce qui singularise ce fragment de vase, c'est la forte cupule à bords surélevés et d'un diamètre d'environ 30 mm, qui s'ouvre vers le haut, au centre du fond. La matière du vase ressemble à celle des tessons de l'âge du Bronze moyen que nous avons décrits ci-dessus. Nous n'avons rien trouvé à comparer à ce curieux fragment.

- 3. Trois petits tessons de panse sont décorés au doigt ou à l'ongle.
- a) Pâte grise, surfaces beiges. Dégraissant siliceux. Cordon à fortes impressions digitales (fig. 35, 2).
- b) Pâte gris noir, surfaces rouge noirâtre, dégraissant siliceux. Rangée de coups d'ongle peu marqués (fig. 35, 3).
- c) Pâte gris rougeâtre, à dégraissant calcaire moyen. Décor de coups d'ongle (fig. 35, 5).

Ils sont certainement protohistoriques, et peut-être de l'âge du Bronze.

4. Ajoutons à ce petit lot un petit disque épais en argile, à perforation centrale (fig. 20, 3), et qui nous fait hésiter. Il nous paraît difficile d'y voir une fusaïole, vu l'étroitesse du trou. Il doit s'agir plutôt d'un gros élément de collier, que nous ne croyons pas pouvoir classer plus tôt que l'âge du Bronze; peut-être est-il de La Tène.

D. EPOQUE ROMAINE

Grâce à l'amabilité de M^{me} E. Ettlinger nous pouvons donner la détermination de deux petits tessons romains. Il s'agit de fragments de panse et de bord d'un vase en terre sigillée, légèrement graphitée, dont l'engobe a été plus ou moins corrodée. La panse est recouverte d'un décor oculé estampé. Ce type de vase date de la fin du II^e ou du début du III^e siècle ap. J.-C.

Résumé et conclusions

La grotte de Génissiat, vouée aux eaux du Rhône depuis la mise en exploitation de l'usine hydro-électrique construite en aval, et que, fouilleurs inexpérimentés, quelques adolescents de Genève vidèrent de la plus grande partie de son remplissage archéologique, méritait qu'on préservât son contenu pré- et protohistorique. Celui-ci, en effet, s'est révélé plus varié qu'une étude préliminaire ne l'avait fait supposer.

On y a vu se succéder — habitants ou voyageurs — des gens porteurs de la civilisation néolithique de Chassey-Cortaillod; de celles du Néolithique final et du Chalcolithique (céramique cordée, et peut-être campaniforme?), de l'âge du Bronze moyen et final; enfin de l'époque de La Tène finale et de l'époque romaine. C'est aux périodes extrêmes (Chassey et La Tène) que l'occupation de l'abri a été la plus forte.

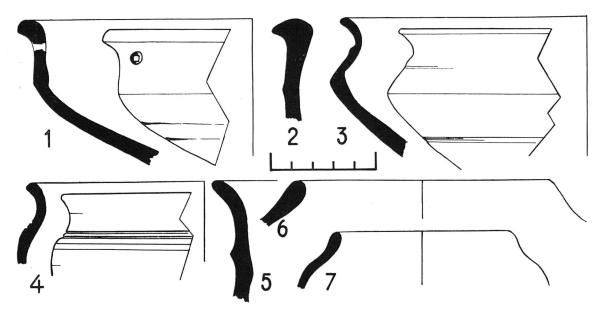


Fig. 38. — Céramique de La Tène, type fin. Collection G. Amoudruz, Genève. Ech.: 1:2.

La situation géographique de la station, dans la vallée du Rhône, à courte distance de Genève et de sa cuvette ouverte sur le Plateau suisse, d'une part, et d'autre part proche des centres pré- et protohistoriques de la Haute-Savoie et de l'Ain, ajoute à l'intérêt qu'offrent les ensembles archéologiques trouvés là. Ces raisons nous paraissent en justifier la publication un peu détaillée. Les spécialistes sauront en utiliser les enseignements.

Addenda

Les circonstances nous ayant empêchés de voir à temps les objets que M. Georges Amoudruz (Genève) a récoltés, peu après les fouilles de 1929, dans la grotte qu'il appelle « la Bressane », nous ajoutons ici quelques mots pour signaler les pièces dignes d'intérêt, et pour en figurer les plus significatives (fig. 37-38). M. Amoudruz (que nous remercions vivement de nous avoir ouvert sa collection) a trouvé une une hache en pierre polie à rainure circulaire, une grand erminette en même matière, une gaine de hache en bois de cerf, de type simple (donc conforme à ce qu'on pouvait attendre du niveau inférieur), des molettes, une meule, une grande pierre subtriangulaire à double encoche qui a pu servir de pilon et quelques silex non retouchés. Il possède en outre un certain nombre de tessons dont quelques-uns méritent une mention:

Néolithique. — Une série de tessons de bords se rangent dans les variations de ceux que nous avons décrits. La figure 37 montre deux bords, l'un d'un petit bol caréné (n° 5), l'autre d'un bol pansu avec son mamelon à perforation horizontale (cassé) (n° 1). Un bord de jatte porte, sur la surface interne, une série de trous allongés obliques (n° 2). Il y a enfin un troisième fragment de couvercle (ou plat à cuire), beige rougeâtre, qui porte un décor de trous aveugles profonds en rangée, à 12-15 mm du bord (fig. 37, 4), et dont l'autre face a aussi reçu l'empreinte d'une vannerie, comme les deux fragments décrits ci-dessus (p. 78, et fig. 18-19).

Bronze moyen. — On peut attribuer à cette époque plusieurs tessons (dont une anse) peu typiques mais dont la pâte s'apparente à celle des fragments caractéristiques que nous avons décrits (p. 98 et fig. 27-28). C'est le cas aussi d'un tesson portant un gros mamelon allongé encoché, qui pourrait avoir appartenu au même vase que le tesson plus dégradé de notre fig. 35, 4.

La Tène finale. — C'est là que les formes nouvelles sont les plus nombreuses, en tout cas dans la céramique de type fin (fig. 37, 10; 38). Le tesson de la fig. 38, 1 porte, à 5 mm de la cassure, un trou de réparation. A signaler en outre un fragment de panse à paroi fine, couverte d'un décor en relief, fait au doigt (fig. 37, 11). Ce type céramique, assez rare sous cet aspect particulier, a été trouvé par exemple au Lessus (Saint-Triphon, Ollon, Vaud) ¹¹⁰ et à Saint-Léonard (Valais) ¹¹¹. Il s'apparente aux vases à décor mamelonné dont M^{11e} D. Trümpler a récemment rappelé la répartition très vaste ¹¹² à propos de vases trouvés au Levron (Vollèges, Valais).

Le fragment de décor d'un tesson grossier à pâte noire (gros dégraissant) dont la face interne est rougeâtre (fig. 37, 9) ressemble à celui qu'on trouve, en rangées poinçonnées en fer à cheval, sur des vases (d'une forme différente) à Bâle-Usine à gaz ¹¹³.

Tessons d'âge incertain. — C'est le cas d'un tesson grossier, noirâtre à brun, à rangée d'encoches au poinçon anguleux (fig. 37, 6), d'un bord éversé à encoches sur la face externe de la lèvre (fig. 37, 7) (pâte brun noirâtre assez fine); il pourrait être de La Tène. Enfin nous figurons (fig. 37, 8) un bord anguleux à lèvre débordante (paroi mince, gris beige).

¹¹¹ Inédit. Nos fouilles, 1957.

¹¹⁰ Inédit. Fouilles de M. O.-J. Bocksberger, Aigle.

TRÜMPLER, BÉRARD et SAUTER, 1957, pp. 72-73. On peut ajouter à sa liste deux vases de sépultures gauloises à Caversaccio (Valmorea, Côme), Guissani, 1937-1938, fig. 1-2, pp. 65-66; et un vase de Marson (arr. Châlons-sur-Marne, Marne), British Museum, *Guide*, 1925, pl. V, 8 et p. 70.

113 Major, 1917, fig. 3, 2-3, p. 237; pl. XXV, 7-14; fig. 4, 1-5, p. 239; pl. XXVII.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

Association française pour l'avancement des sciences. AFAS: Archives suisses d'Anthropologie générale, Genève. ASAG:

Annuaire de la Société suisse de préhistoire (Jahrbuch der Schweizerischen ASSP:

Gesellschaft für Urgeschichte), Soleure, puis Frauenfeld, puis Bâle.

BSPF: Bulletin de la Société préhistorique française, Paris

CPF: Congrès préhistorique de France.

Indicateur d'Antiquités suisses (Anzeiger Schweizerischer Altertümer), IAS:

Zurich.

MAGZ: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, Zurich. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Bâle. Monogr.:

Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse, Bâle. Cahier 1: Le Répertoire:

Néolithique de la Suisse, 1958. — Cahier 2: L'âge du Bronze en Suisse, 1959. Cahier 3: L'âge du Fer en Suisse, 1960 (à paraître). (Trad. de: Repertorium der Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Zûrich, puis Bâle. Heft 1: Die jüngere Steinzeit der Schweiz, 1955. — Heft 2: Die Bronzezeit in der Schweiz, 1956. —

Heft 3: Die Eisenzeit in der Schweiz, 1957).

Riv. Arch. Como: Rivista Archeologica dell'Antica Provincia e Diocesi di Como, Côme.

Ur-Schweiz — La Suisse primitive, Bâle.

Arnal, J. et Burnez, C.: Die Struktur des französischen Neolithikums auf Grund neuester stratigraphischer Beobachtungen. 37.-38. Ber. der Röm.-Germ. Kommission, 1956-1957, pp. 1-90.

Audibert, J.: La période chalcolithique dans le Languedoc oriental. Gallia — Préhistoire, 1, 1958, pp. 39-65.

Aymar, A. et Charvilhat, G.: Tranchets-lissoirs néolithiques des plateaux de Corent et de Gergovia (Puy-de-Dôme). Rev. anthr., 28, 1918, pp. 117-120.

BAER, A.: La civilisation de Michelsberg en Suisse. Répertoire, 1, 1958, pp. 8-12.

Die Michelsberger Kultur der Schweiz (Monogr. 12). Bâle, 1959.

Bailloud, G.: Le mobilier néolithique de la grotte de Nermont à Saint-Moré (Yonne). Rev. archéol. de l'Est et du Centre-Est, 7, 1956, pp. 97-113. Bailloud, G. et Mieg de Boofzheim, P.: Les civilisations néolithiques de la France dans leur

contexte européen. Paris, 1955.

Barral, J.: Les céramiques néo-énéolithiques des Basse-Provence. Bull. Musée d'Anthrop. préhist. de Monaco, 6, 1959, pp. 205-227.

Bernabò Bréa, L.: Gli scavi cella caverna delle Arene Candide (Finale Ligure). I. Gli strati con ceramiche (Vol. 1º) — Vol. 2º, Campagne di scavo 1948-50 (Istituto int. di studi liguri. Collez. di monografie preist. ed archeol., 1). Bordighera, 1946 et 1956.

Blondel, L.: Le développement urbain de Génève à travers les âges (Cahiers de Préhist. et d'Archéol., 3). Genève-Nyon, 1946.

Bosch, R.: Die Ausgrabungen in der steinzeitlichen Pfahlbaute « Seematte » (Gemeinde Hitzkirch) am Baldeggersee, 1938. Innerschweiz. Jahrb. f. Heimatkunde, Lucerne, 4/5, 1939, pp. 1-17. British Museum. Guide to Early Iron Age Antiquities. Londres, 1925.

Buttler, W.: Der donauländische und der westische Kulturkreis der jüngeren Steinzeit (Handb.

d. Urgesch. Deutschlands, 2). Berlin-Leipzig, 1938.

Calzoni, U.: Un fondo di capanna scoperto presso Norcia (Umbria). Bull. Paletn. ital., NS 3, 1939, pp. 37-50.

Castelfranco, P.: Cimeli del Museo Ponti nell'Isola Virginia (Lago di Varese). Milan, 1913. Castillo, A. del: La cultura del vaso campaniforme (Su origen y extension en Europa). Barcelone,

Clark, J. G. D.: L'Europe préhistorique, les fondements de son économie. Paris, 1955.

Combier, J. et Thévenot, J. P.: Données nouvelles sur les vases caliciformes dans le bassin du Rhône. L'Anthr., 63, 1959 (1960), pp. 391-396.

Constantin, E. et Jayet, A.: Une station préhistorique de l'âge du Bronze au Coin-sous-Salève

(Haute-Savoie, France). ASSP, 35, 1944, pp. 131-135.

Cornaggia Medici, O.: Lo strumentario tessile nella cultura della Lagozza (Contributi alla conoscenza delle culture preistoriche della valle del Po, 3). Riv. Arch. Como, 136-137, 1954-55, pp. 5-31. Coutil, L.: Le village larnaudien et hallstattien des abris de Baume-les-Messieurs (Jura). CPF,

9e sess., 1913, pp. 470-489.

La céramique des palafittes du lac du Bourget (Savoie). BSPF, 12, 1915, pp. 386-402 et 430-431.

Déchelette, J.: Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. 1-4, Paris, 1908-

Drack, W.: Le Néolithique récent en Suisse. Répertoire, 1, 1958, pp. 13-19.

Forel, F.-A.: Le Léman. Monographie limnologique, 3. Lausanne, 1904.

GERMAND, L. et GAGNIÈRE, S.: Note sur la grotte de l'Amphithéâtre à Saint-Géniès-de-Comolas (Gard). Rhodania, c.r. 7e congrès, 1925 (1926), pp. 93-98.

GIUSSANI, A.: Tombe romane a Caversaccio. Riv. Arch. Como, 115-116, 1937-1938, pp. 65-67. Gonzenbach, V. von.: Die Cortaillodkultur in der Schweiz (Monogr., 7), 1949.

GROSS, V.: Une nouvelle palafitte de l'époque de la pierre à Locras, dans F. Keller, Pfahlbauten, 8. Bericht, Zurich, 1879, pp. 28-34 (= MAGZ, XX, I, 3, 1879).

Les Protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neuchâtel. Berlin.

GRUAZ, J.: Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice (Vaud). IAS, NS 16, 1914, pp. 253-275.

Guéвнаво, A.: Sur l'anse funiculaire. Mém. Soc. préhist. franç., 2, 1912 (1913).

HATT, J.-J.: Pour une nouvelle chronologie de la Protohistoire française. BSPF, 51, 1954, pp. 379-384.

Chronique de Protohistoire, I (Bronze moyen). BSPF, 52, 1955, p. 96-101.

Chronique de Protohistoire, IV. Nouveau projet de chronologie pour l'âge du Bronze en France. BSPF, 55, 1958, pp. 304-305.

Ischer, Th.: Die Pfahlbauten des Bielersees (Heimatkundl. Monographien, 4). Bienne, 1928. Jeannet, C. et Jayet, A.: Le Néolithique terrestre du Malpas près de Frangy (Haute-Savoie, France). Mélanges d'archéol., d'hist. et d'hist. de l'art... à Louis Bosset. Lausanne, 1940, pp. 65-82.

Koby, F.-Ed.: Une nouvelle station préhistorique (paléolithique, néolithique, âge du bronze): les cavernes de Saint-Brais (Jura bernois). Verhandl. d. Naturforsch. Gesellsch. in Basel, 49,

1937-38, pp. 138-196.

Lais, R.: Die Höhle an der Kachelfluh bei Kleinkems im badischen Oberland. Eine Jaspisgrube und Grabstätte der jüngeren Steinzeit; mit Beiträgen von R. Bay und H. G. Stehlin. Fribourgen-Br., 1948.

Laviosa Zambotti, P.: Civiltà palafitticola lombarda e civiltà di Golasecca (origini e interferenze). Riv. Arch. Como, 119-120, 1939, pp. 3-239.

Lepic, Vicomte: Les grottes de Savigny (Savoie). Matériaux pour l'Histoire prim. et nat. de l'homme, 9° année, 2° série, 4, 1873, pp. 157-162.

— Grottes de Savigny, commune de Biolle, canton d'Albens (Savoie). Chambéry, etc., 1874,

12 p., 5 pl. MacWhite, E.: Amber in the Irish Bronze Age. J. of Cork Historical and Archaeological Soc., 49, 1944, pp. 122-127.

Major, E.: Gallische Ansiedlung mit Gräberfeld bei Basel. IAS, NS 15, 1913; 16, 1914; 19-21, 1917-1919; 23, 1921; 36, 1934; 38, 1936; 40, 1939, passim; et Bâle, 1940.

Malavolti, F.: La stazione del Pescale (Modena). Scavi 1937-39. Studi Etruschi, 16, 1942, pp. 439-463.

MILLOTTE, J.-P.: Quelques précisions sur le camp du Mont-Vaudois près d'Héricourt (Haute-Saône). BSPF, 53, 1956, pp. 687-691.

Montandon, R.: Genève, des origines aux invasions barbares. Genève, 1922.

Morel, Ch.: Les disques en terre cuite de l'aven de la Baume-Brune (Causse de Sauveterre, Lozère). BSPF, 56, 1959, pp. 625-632.

MÜLLER, H.: Découverte et fouille d'une station préhistorique à Saint-Loup (Isère). AFAS, 33e sess., Grenoble 1904, pp. 1012-1026.

MUYDEN, B. van et Colomb, A.: Antiquités lacustres, album (Musée cantonal vaudois). Lausanne, 1896.

Nougier, L.-R.: Les galettes de terre cuite et la civilisation de Michelsberg. CPF, 14e sess., Stras-

bourg-Metz 1953, pp. 446-462.

Perrin, A.: Station de l'âge de la pierre polie, plateau de Saint-Saturnin, près Chambéry (Savoie).

Matériaux pour l'Hist. prim. et nat. de l'homme, 9, 2e s., 1874, pp. 405-409 et Rev. savois. d'Hist. et d'Archéol., 1875, pp. 4-6.

PHILIPPE, J.: Le Fort-Harrouard. V. La céramique. L'Anthrop., 47, 1937, pp. 253-308.

Piggott, S.: Le Néolithique occidental et le Chalcolithique en France: esquisse préliminaire. L'Anthrop., Paris, 57, 1953, pp. 401-443; 58, 1954, pp. 1-28.

Rabut, L.: Habitations lacustres de la Savoie. Album. Chambéry, 1864.

REVERDIN, O.: Une nouvelle station néolithique près de Génissiat (département de l'Ain). Genava,

10, 1932, pp. 33-42. REVON, L.: *La Haute-Savoie avant les Romains*. Rev. savois., Annecy, 16, 1875; 17, 1876; 19, 1878, passim; et tiré à part, Paris-Annecy, 1878 (c'est la pagination de ce tiré à part qui a été citée).

RIGASSI, D. et Spahni, J.-Chr.: Une nouvelle station de l'âge du Bronze au pied du Salève (Haute-Savoie). BSPF, 49, 1952, pp. 364-378.

RIQUET, R.: Anses horizontales à perforations verticales multiples. BSPF, 53, 1956, pp. 413-423.

— Chassey où es tu? BSPF, 56, 1959, pp. 364-374.

Sauter, M.-R.: Lampe ou gobelet? Au sujet d'un objet néolithique en corne de cerf. ASSP, 34,

1943, pp. 158-163. Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens. Vallesia, Sion, 5, 1950, pp. 1-165.

Sépultures à cistes du bassin du Rhône et civilisations palafittiques. Sibrium, Varèse, 2, 1955, pp. 133-139.

 $\stackrel{.}{La}$ station néolithique et protohistorique de « Sur le Grand-Pré » à Saint-Léonard (distr. Sierre, Valais). ASAG, 22, 1957, pp. 136-149.

Saint-Léonard, haut lieu de la préhistoire valaisanne. US, 22, 1958, pp. 4-9.

Fouilles dans la station néolithique et protohistorique de Saint-Léonard (distr. Sierre, Valais). Bull. Murithienne, Soc. valais, sc. nat., Sion, 75, 1958, pp. 65-86.

Le Néolithique de Saint-Léonard, Valais (Fouilles de 1958 et 1959). US, 24, 1960, pp. 27-33. Préhistoire du Valais . . ., Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959). Vallesia, XV, 1960, pp. 241-296.

Sauter, M.-R. et Bocksberger, O. J.: Quelques cas de séquence Néolithique-Bronze ancien dans la vallée supérieure du Rhône (Suisse). ĈPF, 16e sess., Monaco 1959 (à paraître).

Sauter, M.-R. et Spahni, J. Chr.: Revision des dolmens de la Haute-Savoie (France). ASAG, 14, 1949, pp. 151-167.

Speck, J.: L'âge du Bronze final. Répertoire, 2, 1959, pp. 17-28.

Sulzberger, K.: Das Moorbautendorf « Weiher » bei Thayngen, Kt. Schaffhausen. Pfahlbauten, 10. Bericht, Zurich, 1924, pp. 19-24, (= MAGZ, 29, 1924, pp. 163-168).

Trümpler, D., Bérard, C. et Sauter, M.-R.: Tombes de La Tène C trouvées dans le village du Levron (commune de Vollèges, Valais). ASAG, 22, 1957, pp. 55-75.

Tschum, O.: Urgeschiche des Kantons Bern [Alter Kantonsteil], Einführung und Fundstatistik

bis 1950. Berne-Stuttgart, 1953.

Viollier, D.: Le cimetière gallo-helvète d'Andelfingen (Zurich). IAS, NS 17, 1912, pp. 16-57. Viollier, D. et Reutter, L.: Contribution à l'étude de l'ambre préhistorique. IAS, NS 18, 1916, pp. 169-182.

Vogt, E.: Die spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz und ihre Chronologie. Mém. Soc. helv. sc. nat., 46, 1, 1930. Geflechte und Gewebe der Steinzeit (Monogr., 1). Bâle. 1937.

Vanneries et tissus à l'âge de la Pierre et du Bronze en Europe. Cahiers Ciba, Bâle, 15, 1948,

Synthèse finale sur les civilisations néolithiques de la Suisse. Répertoire, 1, 1958, pp. 30-33. $L'\hat{a}ge\ du\ Bronze\ moyen$. Répertoire, 2, 1959, pp. 11-16.

Vouga, P.: Le Néolithique lacustre ancien. (Recueil de travaux publ. par la Fac. des Lettres, fasc. 17), Neuchâtel, 1934.

